

**METZ**  
**MÉTROPOLE**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

2009

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ



# sommaire

04

## **METZ MÉTROPOLE : NOTRE TERRITOIRE TOUT SIMPLEMENT**

03 • Édito

06 • Ça s'est passé en 2009

08 • Compte administratif

10 • Les partenaires de Metz Métropole

12

## **METZ MÉTROPOLE : INNOVANTE TOUT SIMPLEMENT**

14 • Développement économique : initier une nouvelle dynamique pour le territoire

17 • Enseignement supérieur : vers un nouveau cadre d'intervention

19 • Équilibre social et politique de la ville

20 • Aménagement de l'espace communautaire : coup d'accélérateur sur le mode durable

23 • Droit des sols et information géographique : des rôles qui se renforcent

24 • Aménagement de l'espace communautaire : le SCOTAM en phase de diagnostic

26 • Cinq zones d'aménagement mobilisent les efforts de Metz Métropole

30

## **METZ MÉTROPOLE : PROCHE DE VOUS TOUT SIMPLEMENT**

32 • Mieux gérer tous ensemble nos déchets : un enjeu environnemental majeur

34 • L'assainissement pour la santé publique et l'environnement

35 • Améliorer les transports collectifs pour le confort des usagers

38 • Du projet de TCSP à METTIS : l'avenir du transport collectif

40

## **METZ MÉTROPOLE : ATTRAYANTE TOUT SIMPLEMENT**

42 • Le Pôle Archéologie préventive de plus en plus sollicité

43 • Le Conservatoire redéfinit son projet pédagogique

44 • L'ÉSAMM en marche vers un EPCC

45 • Une programmation toujours plus dense aux Musées

47 • L'Opéra-Théâtre prend des couleurs !

48 • Centre Pompidou-Metz : spectaculaire montage de la toiture



# éditorial

L'action publique est passionnante dès lors qu'elle permet de bâtir, développer et animer un territoire.

Metz Métropole a cette capacité de transformation, dans le respect des équilibres territoriaux, à une échelle pertinente parce qu'incontournable : 40 communes, 230 000 habitants, un bassin de vie et d'emplois significatif dans l'espace régional, des compétences qui renvoient aux fonctions essentielles de la vie sociale (développement économique, transport, environnement, culture, enseignement supérieur et recherche, urbanisme, déchets, etc.). Dans ce contexte, Metz Métropole doit être un levier pour le territoire.

L'année 2009 a été une étape forte de la maturation de la communauté d'agglomération.

Sur le plan institutionnel, des modalités de son fonctionnement, d'abord, Metz Métropole a su se réformer et adopter une gouvernance plus modeste, non dans ses ambitions, mais dans son format ; mettre en place un Conseil de Développement Durable, une ouverture à la société civile dans le cadre de la définition de son projet territorial.

Sur le plan des projets, celui de l'action pour demain, Metz Métropole a accompagné la finition du Centre Pompidou-Metz, ouvert le projet Mettis à l'appropriation de ses habitants via des réunions publiques, a vu son « EcoCité 128 » labellisée et nationalement reconnue comme exemplaire et responsable en terme de développement durable, a avancé dans sa démarche de contractualisation avec l'État pour la Restructuration des Sites de Défense (CRSD).

Ce ne sont que quelques exemples, emblématiques à mes yeux de cette année 2009, auxquels s'ajoutent, dans chacun des champs de compétences de l'agglomération, des actions dotées de moins de visibilité, mais pour autant indispensables à son fonctionnement et à son développement.

Ce rapport d'activité est le condensé d'une année de la vie de l'agglomération, de l'engagement entier des ses agents et de ses élus au service d'un territoire, votre territoire !

JEAN-LUC BOHL  
PRÉSIDENT DE METZ MÉTROPOLE







# 40 communes 230 000 habitants au cœur d'une aire urbaine de 450 000 habitants

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, Metz Métropole regroupe 40 communes :

- Amanvillers
- Ars-Laquenexy
- Ars-sur-Moselle
- Augny
- Châtel-Saint-Germain
- Chieulles
- Coin-lès-Cuvry
- Coin-sur-seille
- Cuvry
- Féy
- Gravelotte
- Jussy
- La Maxe
- Laquenexy
- Le Ban-Saint-Martin
- Lessy
- Longeville-lès-Metz
- Lorry-lès-Metz
- Marieulles – Vezon
- Marly
- Metz
- Mèy
- Montigny-lès-Metz
- Moulins-lès-Metz
- Noisseville
- Nouilly
- Plappeville
- Pouilly
- Purnoy-la-Chétive
- Rozérieulles
- Sainte-Ruffine
- Saint-Julien-lès-Metz
- Saint-Privat-la-Montagne
- Saulny
- Scy-Chazelles
- Vantoux
- Vany
- Vaux
- Vernéville
- Woippy

STRASBOURG  
SARREBRÜCK



# Ça s'est passé en 2009

## ● Mars

Après une série de réunions publiques relatives au **Projet transport de Metz Métropole**, le public choisit le nom du futur réseau de transport. C'est **METTIS**, l'ancien nom de la ville de Metz, qui est retenu.

## ● Mai

Le 12 mai, Metz Métropole installe son **Conseil de Développement Durable**. Composé de 80 personnes issues de la société civile et toutes bénévoles, il a pour objectif d'accompagner la réflexion des élus dans la définition d'un **Projet Territorial de Développement Durable**. Le 25 mai, le **Conseil de Communauté de Metz Métropole adopte une réforme statutaire portant sur la réduction du nombre de Conseillers Communautaires et du nombre de Vice-Présidents**. Cette nouvelle gouvernance sera mise en œuvre dès janvier 2010. Le 29 mai, le **Conseil de Communauté de Metz Métropole approuve la cartographie stratégique du bruit sur le territoire**.

## ● Juin

Mi-juin, la **Communauté d'Agglomération dévoile son nouveau nom et ses nouvelles couleurs**. Pour plus de lisibilité, elle s'appelle désormais Metz Métropole et son identité est bleu cyan-noir-blanc. Elle signe sa première campagne de communication « Metz Métropole, notre territoire tout simplement. »



## ● Octobre

Le **Président de la République** se déplace à Metz Métropole par deux fois. Il annonce de nombreuses mesures destinées à atténuer les effets des **restructurations militaires** : rétrocession à l'euro symbolique des terrains militaires dépollués, compensations financières multipliées par 3 (30 M€ au total), relocalisation de 1 500 emplois publics à Metz et 20 M€ pour financer divers projets.



## ● Novembre

Le 4 novembre, à l'occasion de la 1<sup>re</sup> conférence des Villes Durables, **Jean Louis BORLOO - Ministre d'État à l'Écologie, à l'Énergie, au Développement Durable et à la Mer - décerne au projet EcoCité 128 de Metz Métropole le label EcoCité**. C'est l'engagement à relever le défi d'un territoire « vert », exemplaire et responsable qui est ainsi reconnu au niveau national.



## ● En bref...

**10 juillet** : première édition du guide « Un Grand Week-End à Metz et ses environs », il offre les clés pour profiter de tous les atouts de Metz Métropole.

**31 août** : pose de la flèche du Centre Pompidou-Metz, elle fait culminer le bâtiment à 77 m.

**14 septembre** : début de l'exposition « Laquenexy à travers les âges », suite aux découvertes faites par le pôle Archéologie préventive de Metz Métropole sur le territoire de la commune.



## ● Un contrat de redynamisation de site de défense en préparation,



● 1<sup>er</sup> régiment médical de Metz

**Le plan de défense nationale présenté en juillet 2008 par le Président de la République a directement touché Metz Métropole. Les redéploiements sur le territoire concernent :**

- **Augny, Marly et Moulins-lès-Metz**, communes sur lesquelles est située la Base Aérienne 128 de Frescaty ;
- **Châtel-Saint-Germain**, avec le 1<sup>er</sup> régiment médical ;
- **Metz**, avec l'État major de la brigade de Renseignement et le groupement de Recueil de l'Information ainsi que la Direction Régionale du service des Essences des armées Nord-Est ;
- **Montigny-lès-Metz**, avec le Centre d'Instruction Santé de l'Armée de Terre ;
- **Woippy**, avec le 1<sup>er</sup> régiment de Matériel.

Ces restructurations engagent la disparition de plus de 5 000 emplois et le départ d'environ 12 000 habitants. L'État a souhaité compenser les effets négatifs de cette réorganisation de la carte militaire à travers des Contrats de Redynamisation de Site de Défense (CRSD) qui visent au réemploi des sites militaires, la redynamisation économique du territoire et la reconversion/reclassement de personnels.

**Metz Métropole s'est rapidement mobilisée afin que le CRSD la concernant prenne la juste mesure de cette restructuration.**

### CALENDRIER DE RÉALISATION DU CRSD

**Fin 2008 :** Metz Métropole et les autres acteurs locaux (collectivités, consulaires, services de l'État, ...) se réunissent avec les agences (MMD et AGURAM) pour identifier les actions de redynamisation susceptibles d'être éligibles au CRSD.

**Janvier 2009 :** pour alimenter le document cadre préfigurant son CRSD, Metz Métropole prend livraison d'un premier rapport réalisé par l'AGURAM.

**Février 2009 :** à l'occasion de la visite à Metz Métropole du Préfet Hubert Blanc dans le cadre de la mission « Plan Grand Nord-est », le Président de Metz Métropole lui remet un rapport détaillant les ambitions politiques du territoire en matière d'aménagement et de développement. C'est une étape fondatrice du CRSD.

**Printemps 2009 :** Metz Métropole et les Maires de ses 40 communes se réunissent en Comités techniques et politiques de Site de Défense avec la Préfecture de Région, le Délégué aux Restructurations Militaires et la DIACT\* (actuelle DATAR) pour préciser le contenu du CRSD. Un document cadre est rédigé, accompagné d'un premier programme d'actions.

**6 juillet 2009 :** Le Conseil de Communauté de Metz Métropole autorise son Président à mettre au point et à signer le CRSD, sur la base de compensations en termes d'emplois publics (1 500 emplois et un nouveau régiment soit 2 300 emplois minimum visés), en termes d'aides financières à l'investissement (36 M€ minimum), d'aides au fonctionnement (fonds de compensations aux communes), de conditions de cessions (emprises dépolluées à l'euro symbolique), de dispositif d'exonérations fiscales et sociales en faveur des entreprises.

**Octobre 2009 :** Le Président de la République en déplacement dans l'agglomération donne à Metz Métropole des garanties sur le nombre d'emplois publics créés (arrivée d'un Pôle statistique INSEE), sur le transfert du 3<sup>ème</sup> Régiment de Hussards et sur un accompagnement financier à hauteur d'au moins 30 M€.

**Automne 2009 :** Metz Métropole formalise un projet de contrat rassemblant l'ensemble des actions structurantes pour la redynamisation du territoire.

**Décembre 2009 :** Les Maires des communes de Metz Métropole donnent leur accord de principe sur le projet de contrat qui leur est soumis, afin de présenter celui-ci en Comité Technique Interministériel (CTI) dans les plus brefs délais.

\*DIACT : Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires

# Compte administratif

## 2009 : ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE POMPIDOU-METZ

Avec l'achèvement de la construction du Centre Pompidou-Metz, Metz Métropole poursuit la mise en œuvre de ses projets. L'instauration de la fiscalité ménage en 2009 (4,7 M€) lui permettra d'assurer, en complément de la taxe professionnelle (61,6 M€), le financement des investissements porteurs pour l'avenir de son territoire.

## VENTILATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

### ● LES RECETTES

Les recettes réelles perçues par Metz Métropole sur l'exercice 2009 se sont élevées à **221,4 M€ (+10,1% par rapport à 2008)**.

### LES RECETTES FISCALES = 57,9 %

Les recettes fiscales perçues par la Communauté d'Agglomération en 2009 se sont élevées à **123 M€** et représentent 57,9 % des recettes réelles. Elles proviennent principalement de :

- **La Taxe Professionnelle Unique (TPU)** : 61,7 M€ (en progression de 2,7 % par rapport à 2008), constitue la première source de revenus de Metz Métropole. Toujours en période d'unification, le taux communautaire a été porté de 15,63 % à 15,92 %.
- **La fiscalité ménage** instaurée au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et perçue à hauteur de 4,7 M€. Déterminées par l'administration fiscale, les taux de chacune des taxes se sont élevés à : 0,995 % pour la Taxe d'Habitation ; 0,923 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties ; 3,54 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties.
- **La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, perçue à hauteur de 22,8 M€ (+3,6 % par rapport à 2008). Cette recette permet de couvrir les dépenses de collecte et de traitement des déchets.
- **Versement Transport** : avec un produit de 33,4 M€ (+14,4 %). Afin d'assurer le financement du projet METTIS, le taux de Versement Transport s'est porté à 1,8 % au 1<sup>er</sup> mars 2009.

### LES RECETTES DE L'ÉTAT = 21,4 %

En 2009, l'État a versé **45,3 M€** à Metz Métropole (+22,6 % par rapport à 2008). Les recettes ainsi perçues se décomposent de la façon suivante :

- **La Dotation Générale de Fonctionnement (DGF)** : 31,8 M€ (-1,1 % par rapport à 2008) se répartissant entre la dotation d'intercommunalité (9,8 M€), et la dotation de compensation (22 M€).
- **Les compensations fiscales versées aux collectivités locales** en raison des mesures d'allègement de la TP décidées dans le cadre des diverses lois de finances : 1,2 M€ (-12 %).

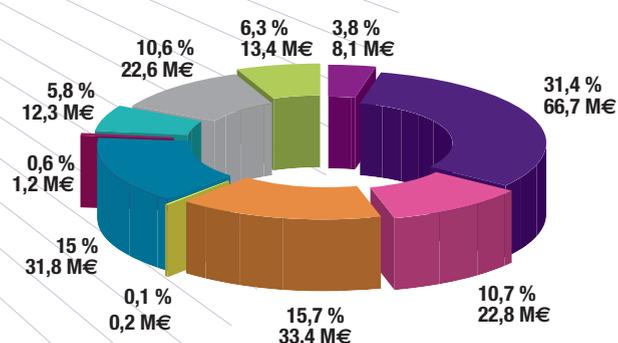
- **Les autres dotations et subventions** s'élèvent à 12,3 M€ (+262 %). Cette forte progression résulte du Fond de Compensation pour la TVA et des subventions d'investissements liées à la construction du Centre Pompidou-Metz.

### LES AUTRES RECETTES = 20,7 %

D'autres recettes ont été perçues en 2009 pour un montant de **44,1 M€**. Elles proviennent :

- **De l'emprunt** : 22,6 M€ principalement mobilisé pour le financement de la construction du Centre Pompidou-Metz ;
- **Des partenaires** et notamment du remboursement par la régie Haganis du personnel communautaire mis à disposition, pour 6,7 M€ ;
- **Des subventions versées par d'autres collectivités** sur les projets de Metz Métropole (Région, Département...) pour 6,7 M€ ;
- **De recettes diverses** : pour 8 M€ provenant principalement des produits de gestion courante et de la cession des droits à construire au profit du Centre Hospitalier Régional sur la future ZAC de Mercy, les produits et recettes des équipements et services de la Communauté d'Agglomération.

CA 2009 RECETTES RÉELLES TOTALES EN M€ (INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT)



#### RECETTES FISCALES 57,9 %

- Autres recettes fiscales
- Versement Transport
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- Taxe Professionnelle Unique

#### ÉTAT 21,4 %

- Autres dotations & subventions de l'État
- Compensations fiscales
- Dotation Générale de Fonctionnement

#### AUTRES 10,1 %

- Recettes partenaires
- Autres recettes
- Emprunt (y compris Ouverture de Crédit à Long Terme)

## ● LES DÉPENSES

Les dépenses réelles réalisées par Metz Métropole en 2009 se sont élevées à 205,9 M€, soit une augmentation de 7,5 % par rapport à 2008.

La progression est principalement liée à la poursuite de l'effort d'investissement qui représente 55,7 M€ (+14,5 % par rapport à 2008), porté par l'avancement de la construction du Centre Pompidou-Metz.

### POLITIQUES COMMUNAUTAIRES = 64,8 %

Metz Métropole a consacré 133,4 M€, soit près des deux tiers des dépenses 2009, à la mise en œuvre de ses compétences :

- Les équipements culturels représentent exceptionnellement en 2009 la part la plus importante des dépenses (39 %) : pour un total de 51,8 M€ dont 34,8 M€ pour la construction du Centre Pompidou-Metz et le fonctionnement de l'Association de Préfiguration du Centre Pompidou-Metz,
- Les transports en commun (22 %) constituent le deuxième poste des dépenses pour un montant de 29 M€ (+6,9 %). Il est composé de la subvention au délégataire, les TCRM, la participation pour les transports interurbains, les acquisitions de bus ainsi que les études et premiers travaux du projet METTIS,
- La collecte et le traitement des ordures ménagères représentent 19 % des dépenses, pour un montant de 25,5 M€,
- Les dépenses relatives au service de lutte contre l'incendie (SDIS) s'établissent à 8,3 M€ en 2009.



### REVERSEMENT AUX COMMUNES MEMBRES = 22,7 %

Il s'agit des reversements de taxe professionnelle aux communes membres de la Communauté d'Agglomération par les mécanismes de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. Ils s'élèvent à 46,8 M€ en 2009.

### GESTION DE L'INSTITUTION = 5,4 %

Les dépenses directement liées au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération (personnel, élus, moyens généraux et communication) se sont élevées à 11,1 M€, en progression de 3,6% par rapport à 2008.

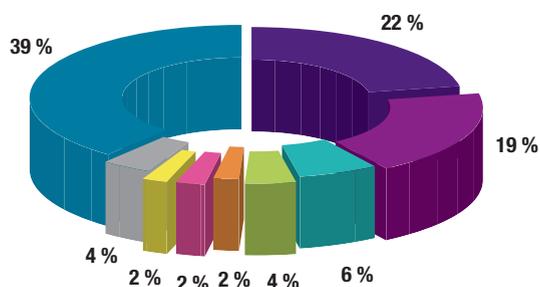
### HAGANIS : PERSONNEL MIS À DISPOSITION = 3,1 %

Il s'agit de la prise en charge des frais de personnel pour les agents communautaires mis à disposition de la régie Haganis. Celle-ci donne lieu à un remboursement intégral par la régie pour un montant de 6,4 M€.

### AUTRES DÉPENSES = 0,3 %

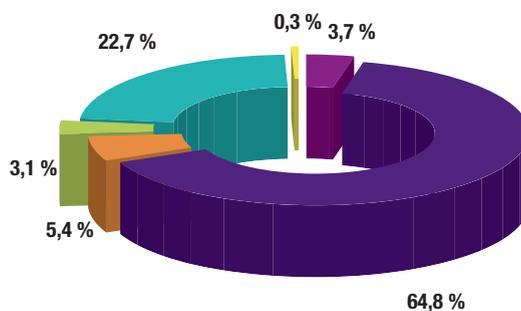
Ces dépenses concernent principalement le remboursement de la dette ainsi que divers frais financiers.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES (INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT)



- Équipements culturels : 51,9 M€ (dont Centre Pompidou-Metz)
- Transports urbains : 29 M€
- Collecte et traitement des déchets : 25,5 M€
- Contribution SDIS : 8,3 M€
- Eaux et assainissement : 5,2 M€
- Développement économique : 3,1 M€
- Logement et politique de la ville : 1,9 M€
- Enseignement supérieur : 2,9 M€
- Autres : 5,4 M€ (urbanisme, développement touristique...)

### CA 2009 DÉPENSES RÉELLES TOTALES EN M€ (INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT)



- Politiques Communautaires : 133,4 M€
- Gestion de l'institution Haganis : 11,1 M€
- Haganis : personnel mis à disposition : 6,4 M€
- Reversement aux communes membres : 46,8 M€
- Dette : 0,7 M€
- Gestion dette-trésorerie (dont OCLT) : 7,6 M€

# Les partenaires de Metz Métropole

Metz Métropole travaille avec différents partenaires. Elle délègue en effet une partie de ses missions à des prestataires extérieurs pour des motifs techniques ou financiers. Voici quelques informations-clés pour comprendre les statuts et types de contrats régissant ces relations. Le Conseil de Développement Durable est un autre type de partenaire. C'est une instance dont Metz Métropole a souhaité se doter pour accompagner ses réflexions et qui a une vocation uniquement consultative.

## LEXIQUE JURIDIQUE

### ● DSP : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public, dont elle a la responsabilité, à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats d'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir les biens nécessaires aux services. Metz Métropole a ce type de contrat avec les TCRM et Metz Expo Événements.

### ● RÉGIE

Le terme désigne à la fois :

- Un établissement public chargé de la gestion d'un service public (où l'on distingue encore régie simple et régie autonome),
- Un mode de gestion de ce service.

Dans le cas d'HAGANIS il est question d'une régie autonome, qui se définit comme suit : la collectivité confie un service à un établissement public qui reste sous le contrôle de la collectivité mais qui dispose de son propre conseil d'administration et d'un directeur. Il s'agit alors d'une régie autonome. Son conseil vote le budget et fixe les prix de service.

### ● SAEML : SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE

Il s'agit d'une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs personnes publiques et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés. Une SAEML peut assurer l'aménagement, la construction ou l'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial ou de toute autre activité d'intérêt général. L'avantage du recours à la SAEML est la prise en compte de l'intérêt général dans les objectifs de l'entreprise et la souplesse de la société de droit privé.

### ● SAS : SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE

La SAS peut être constituée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, qui ne supportent les pertes de la société qu'à concurrence de leur apport. Mis à part quelques dispositions impératives, le fonctionnement de la SAS fait preuve d'une grande souplesse. En effet, les statuts déterminent librement les formes et les conditions dans lesquelles sont prises la plupart des décisions collectives. Ils déterminent également à quelles conditions de quorum et de majorité sont prises les décisions collectives.

LES SAEML PARTENAIRES	
SAREMM CRÉÉ EN 1988	Aménageur du Quartier de l'Amphithéâtre pour le compte de Metz Métropole
SOMERGIE CRÉÉ EN 1991	Gestion et valorisation des déchets recyclables sur le territoire de Metz Métropole Renouvellement de la DSP à venir
TCRM CRÉÉ EN 1991	Exploitation du réseau de transport dans l'agglomération messine Renouvellement de la DSP à venir
METZ TECHNOPOLE CRÉÉ EN 1993	Développement et promotion du site de Metz Technopôle et exploitation du centre d'affaires CESCO
LES AUTRES	
METZ EXPO EVÈNEMENTS SAS	Gestion du Parc des Expositions, organisation de foires, salons et marchés aux puces, accueil de manifestation et location de halls Renouvellement de la DSP en 2007
HAGANIS RÉGIE DIRECTE DE METZ MÉTROPOLÉ DEPUIS 2005	Traitement et valorisation des déchets ménagers, assainissement (eaux usées), exploitation des ouvrages d'assainissement pluvial de Metz Métropole, ou pour d'autres collectivités ou entreprises

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLÉ : UNE ASSEMBLÉE « CONSULT'ACTIVE »

Metz Métropole s'est dotée, le 12 mai 2009, d'un Conseil de Développement Durable, dans le cadre de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999.

Le CODEV a une fonction consultative relative à :

- toutes questions relatives à l'avenir et au développement durable du territoire ;
- toutes réflexions s'inscrivant dans le cadre des politiques communautaires, proposées par le Conseil de Développement lui-même ou par les élus.

Le CODEV est ainsi conçu comme un véritable espace d'échanges de réflexion, son installation reflétant la volonté de dialoguer avec les différentes sensibilités de la société civile et d'encourager sa participation sur les grands chantiers qui rythment la vie de l'agglomération.

Cette assemblée, présidée par Monsieur Jean-Baptiste Boschian – ancien Directeur des Assedic de Metz, fort d'une longue expérience en matière d'emploi et de formation professionnelle –, compte près de 80 personnes, toutes bénévoles et issues de la société civile en tant que représentant(e) d'organisme ou d'association, chef d'entreprise, expert(e) ou habitant(e) de l'une des 40 communes de l'agglomération. La mixité des représentants et la variété de leurs expériences sont la force de cette assemblée amenée à réfléchir sur des thématiques aussi diverses que l'habitat, la préservation de l'environnement, la coopération avec les territoires voisins, etc.

En termes de fonctionnement, les membres du CODEV se répartissent en 5 collèges : économique, socio-éducatif, associatif, personnalités qualifiées et habitants. Chaque collège a élu un Vice-Président qui siège au Bureau du Conseil de Développement Durable.

Rapidement après son installation et sa familiarisation avec le fonctionnement de l'agglomération, le CODEV a identifié des premières pistes de réflexions, et engagé plusieurs chantiers pour répondre à la question : « quelle agglomération durable pour demain ? ».

Ce questionnement, décliné en plusieurs thèmes et donc autant d'ateliers d'études (développement économique, enseignement supérieur et recherche, qualité de vie, tourisme, territoires et synergies), constitue un fil conducteur pour le Conseil de Développement Durable, pour l'accomplissement de sa principale mission : l'accompagnement de la réflexion des élus communautaires dans la définition du prochain « Projet Territorial de Développement Durable » –le document cadre de l'action de Metz Métropole pour les années à venir.



• Membres du Conseil de Développement Durable

# Metz Métropole **innovante** tout simplement



12





**d**ans un contexte socio-économique très concurrentiel, compétitivité, développement et rayonnement sont les objectifs visés par Metz Métropole pour que notre territoire joue un rôle aussi bien au sein de l'espace régional et frontalier que national, et même international. Bien que volontaristes, les réflexions et politiques mises en place n'en relèvent pas moins le défi du « durable », notamment en termes d'aménagement du territoire.

Les leviers de Metz Métropole en la matière sont :

- **DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**, en mettant en place un schéma de développement économique, en favorisant le dynamisme et la création d'entreprises, en développant les filières innovantes et en promouvant le territoire en local et à l'international ;
- **SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE**, pour optimiser la venue des laboratoires, étudiants et chercheurs qui feront éclore les innovations sur lesquelles appuyer nos performances économiques ;
- **CRÉER ET AMÉNAGER DES ZONES D'ACTIVITÉS** (Quartier de l'Amphithéâtre, site de Mercy...) où pourront s'installer les entreprises et activités ;
- **INSTRUIRE LES AUTORISATIONS LIÉES AU DROIT DES SOLS** (permis de construire, renseignements d'urbanisme, contrôles de chantier...) pour le compte des communes membres et répondre aux diverses demandes d'informations cartographiques grâce à un Service d'Information Géographique ;
- **IMAGINER ET CONSTRUIRE AVEC LES CITOYENS UN TERRITOIRE ACCUEILLANT**, permettant à tous de s'y épanouir, et respectueux de l'environnement par l'intermédiaire notamment de la réflexion autour du SCOTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération messine), d'actions de développement durable (Plan Climat Territorial, carte du bruit, etc.) d'un soutien à la Politique de la ville, ou encore à l'équilibre social de l'habitat.

# Développement économique : initier une nouvelle dynamique pour le territoire

Metz Métropole a dû adapter son action à un contexte difficile : la crise économique mondiale et la restructuration des sites de défense engagée sur le plan national. Une nouvelle dynamique s'impose pour le territoire et la collectivité est décidée à en être le moteur, en coopération avec ses partenaires régionaux. Par conséquent, Metz Métropole doit poursuivre ses efforts pour remodeler son identité économique et renforcer son rayonnement, notamment au sein de l'espace régional et frontalier.

Le « développement économique » et l'« enseignement supérieur – recherche » sont deux leviers majeurs au service de cette ambition. Le premier comprend les actions suivantes : favoriser le dynamisme des entreprises déjà implantées, contribuer à la création et à l'implantation d'autres entreprises, améliorer le rayonnement et l'attractivité du tissu économique de l'agglomération. Le second, déclarée d'intérêt communautaire en matière de développement économique depuis 2002, prend quant à elle la forme d'un soutien à la formation et au développement de l'enseignement supérieur.

Après la création de Metz Métropole Développement – l'agence de développement économique de l'agglomération – en 2008, 2009 été une année de réflexion, de suivi et de préparation des grands chantiers.

## MISE SUR L'INNOVATION POUR L'AVENIR

### ● UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR METZ MÉTROPOLE

En octobre 2008, le Conseil de Communauté de Metz Métropole décidait de la réalisation d'un Schéma de Développement Économique. L'étude préalable a été confiée au cabinet KPMG tandis que le pilotage est assuré par Metz Métropole Développement. C'est une démarche inscrite dans le Contrat de Redynamisation de Site de Défense de Metz Métropole, ce qui permet de la financer à hauteur de 140 000 € sur deux ans. **Ce schéma constituera une feuille de route pour les 15 prochaines années.** Il comprendra un diagnostic de la situation économique du territoire, les enjeux et la stratégie de développement, et enfin un plan d'action.

Une première étape a été livrée fin 2009. Outre le soutien aux activités traditionnelles dans leur mutation, il apparaît nécessaire de développer des filières d'excellence sur la base des savoir-faire des laboratoires et entreprises du territoire. **Quatre secteurs offrant des opportunités de développement pour l'agglomération ont ainsi été identifiés – à savoir la santé, les matériaux, les TIC et l'environnement –** pour lesquels Metz Métropole

Développement a déjà distingué un grand nombre d'acteurs et savoir-faire potentiellement concernés. La stratégie et les enjeux de ce schéma ont été validés en comité de pilotage en décembre 2009. L'objectif est de valoriser la position de Metz Métropole comme pôle de services à valeur ajoutée dans l'espace transfrontalier.

### ● DÉVELOPPER LES FILIÈRES INNOVANTES

Metz Métropole Développement est un interlocuteur privilégié des porteurs de projets innovants auquel elle apporte son expertise à plusieurs niveaux. **Elle favorise en effet la structuration des projets, la mise en réseau avec les autres acteurs du territoire, la résolution des questions foncières et immobilières et effectue l'analyse des potentiels économiques.** Outre les 3 pôles de compétitivité présents ou en projet sur le territoire (Materalia, le Pôle Fibres et le Pôle de l'eau), 2 grands projets ont bénéficié de l'expertise de l'agence en 2009.

### L'INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DU HANDICAP

**Ce projet**, soutenu par l'Iseetech (Institut Supérieur de l'Entreprise et ses Techniques), **s'inscrit dans une démarche de création d'un pôle de recherche interdisciplinaire en matière d'aide technique au handicap**, un des axes forts du Contrat de Plan État-Region 2007-2013. L'objectif est de constituer un centre de

transfert de technologie et d'innovation –qui rassemblerait les équipes des 5 laboratoires travaillant actuellement sur le sujet dans diverses disciplines associées–, ainsi qu'un centre de pratique et de formation aux handisports et aux activités physiques adaptées.

### L'INSTITUT LAFAYETTE

Cette plate-forme d'innovation dans le domaine de l'optoélectronique (nouveaux matériaux semi-conducteurs organiques et inorganiques), outre ses activités de recherches, a pour but de favoriser la création d'entreprises innovantes dans le même domaine et de les soutenir. Elle consolidera la position de Metz au sein du pôle Materialia (pôle de compétitivité Lorraine Champagne-Ardennes dans le domaine des matériaux innovants et produit intelligents).

## FAVORISER LE DYNAMISME ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Metz Métropole Développement met en œuvre pour le compte de Metz Métropole les actions nécessaires à la dynamisation du tissu économique local, par le soutien aux entreprises existantes mais également aux nouveaux projets, notamment à caractère innovant.

### ● REDYNAMISATION DES PÔLES COMMERCIAUX

MMD a amorcé une politique de développement commercial avec une réflexion sur l'avenir du commerce à Metz Métropole. C'est ainsi que les premiers États Généraux du Commerce ont eu lieu le 29 janvier à l'Arsenal. 250 participants étaient réunis pour réfléchir au développement commercial de l'agglomération avec des spécialistes locaux, nationaux et internationaux ; mais également pour initier un travail en partenariat à l'échelle de l'agglomération. Celui-ci a déjà abouti à des actions fortes vers les grands pôles commerciaux du territoire (dynamisation d'associations d'entreprises, requalification de sites, etc.). L'agence a également anticipé les retombées positives de l'ouverture du Centre Pompidou-Metz par un voyage à Bilbao pour étudier les liens entre le développement du commerce et la présence du Musée Guggenheim.

### ● UNE OFFRE FONCIÈRE ADAPTÉE

Metz Métropole Développement a pour mission de mettre en place une offre foncière et immobilière adaptées aux besoins d'accueil des entreprises. Concrètement elle se charge de la promotion, la programmation et la commercialisation des espaces fonciers et immobiliers offerts par les ZAC en cours d'aménagement à Metz Métropole, à savoir Marly Belle-Fontaine, le site de Lauvallières, le Parc du Technopôle, le site de Mercy et le Quartier de l'Amphithéâtre. Le travail de l'agence a par exemple permis d'enregistrer 24 contacts pour 72 emplois et 72 000 m<sup>2</sup> de besoins fonciers à Marly. La construction d'un hôtel d'entreprises artisanales est également en projet.



● États Généraux du Commerce 2009



● Réunion GIP GPV

### ● SOUTIEN FINANCIER AUX DISPOSITIFS D'AIDE À LA CRÉATION

La dynamisation du dispositif de création d'entreprises a fait l'objet de subventions d'un montant global d'environ 120 000 € via des conventions d'objectifs et de moyens dont l'animation et le suivi est assuré par Metz Métropole Développement. Cette politique de soutien à la création couvre plusieurs champs ou type d'actions : l'économie sociale et la petite entreprise, l'accompagnement des demandeurs d'emplois dans un projet de création ou de reprise, l'accès au micro crédit, l'accès au conseil et au partage d'expérience ou encore l'accompagnement de projets de création d'entreprises innovantes.

## FAIRE RAYONNER METZ MÉTROPOLE EN LOCAL ET A L'INTERNATIONAL

L'effort de Metz Métropole pour le rayonnement du territoire comporte deux aspects. D'une part, la collectivité subventionne des manifestations à caractère économique en raison de leur impact sur la promotion et le développement économique du territoire (conférence sur le droit des collectivités en juin, les Trophées de la relation client Grand Est en novembre, etc.) pour lesquelles 58 000 € ont ainsi été versés en 2009. L'attractivité du territoire et l'accueil de manifestations d'envergure ont par ailleurs fait l'objet d'un partenariat d'objectif avec l'association Metz Congrès. D'autre part, elle délègue à son agence de développement économique la mise en œuvre de sa politique de rayonnement, qui se compose des volets suivants :



● Campagne d'affiche dans le métro parisien pour le salon SIMI de Paris



● Salon MIPIM de Cannes



Lettre de Mercy ●

## en bref...

Mondial Air Ballon de Chambley ●



Le réseau Entreprendre en Lorraine vient d'ouvrir son antenne messine dans les locaux de Synergie. Il doit favoriser la création et la reprise d'entreprises grâce notamment à des prêts d'honneur. Depuis sa création dans la région, il aurait ainsi créé ou maintenu 525 emplois en accordant 1,5 M€ de prêts. L'ouverture d'une antenne à Metz a donné lieu à la signature d'une convention avec Metz Métropole Développement afin de permettre au réseau de se développer dans les meilleures conditions.

MMD était partenaire de la 11<sup>e</sup> édition de Mondial Air Ballon qui s'est déroulée à Chambley du 24 juillet au 2 août. L'agence y a tenu une loge en recevant chaque soir, sur une thématique différente, des nombreux investisseurs, décideurs et acteurs économiques locaux. Une soirée était par exemple dédiée aux acteurs de la santé.

## ● MISE EN PLACE ET DIFFUSION D'OUTILS DE COMMUNICATION

Metz Métropole Développement s'est doté des outils indispensables pour mener à bien ses missions, tels que de nouvelles lettres d'information pour les ZAC en cours d'aménagement, un nouveau site internet ou encore des documents d'informations pratiques pour les investisseurs potentiels et/ou nouveaux arrivants.

## ● ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Metz Métropole Développement a organisé ou participé à de nombreux événements (manifestations, signatures de conventions, salons...) afin de promouvoir la destination Metz Métropole et ses entreprises. Il y a eu par exemple, en plus de sa traditionnelle participation aux salons d'immobilier d'entreprise (SIMI, MIPIM etc.), sa présence au WTC Business Day en mars, au village des partenaires de Mondial Air Ballon à Chambley en juillet, au Forum EITS Euro-India en enfin l'organisation des 25 ans du Technopôle. Suite aux actions de promotion de la ZAC de Mercy et de son projet économique, 62 projets susceptibles de s'implanter ont été identifiés.

## ● PRÉSENCE INTERNATIONALE

En 2009, MMD a initié en priorité des relations économiques avec ses voisins allemands, belges et luxembourgeois. La première étape consistait à se faire connaître et à identifier les réseaux du développement économique transfrontalier en participant à des rencontres ou forum organisés par nos voisins luxembourgeois et allemands. L'agence est également très active au sein du réseau Quattropole et LELA + (réseaux des villes de Luxembourg, Longwy, Thionville, Esch-sur-Alzette, Arlon et Metz) dans les groupes de travaux dédiés à l'économie et l'attractivité.

MMD s'appuie d'autre part sur les réseaux de prospection de Moselle Développement pour développer sa politique de promotion à l'International. C'est pourquoi **le Japon, la Chine et l'Inde ont été la cible de premières actions hors Zone Europe.**

## ● Chiffres clés

### IMMOBILIER

**61 000 m<sup>2</sup>** d'offres de bureaux soit 8,9 % de plus qu'en 2008

**35 400 m<sup>2</sup>** de demandes de bureaux soit 23 % de moins qu'en 2008

**30 700 m<sup>2</sup>** placés au cours des transactions, soit 21,5 % de moins qu'en 2008

(source BNP Paribas Real Estate)

### EMPLOI

**14 570** établissements dans Metz Métropole

**106 000** salariés sur le territoire

# Enseignement Supérieur : vers un nouveau cadre d'intervention

Metz Métropole accueille plus d'un quart des étudiants et élèves en formation post-baccalauréat de la Lorraine. L'action de Metz Métropole porte sur l'accompagnement des projets de l'Université Paul Verlaine - Metz et des 8 Grandes Écoles présentes sur le territoire. Cette configuration qui joue sur la diversité fait la spécificité du pôle messin au sein du dispositif régional de formation. Ce potentiel donne à notre territoire le statut de « ville universitaire », ce qui constitue un réel atout dans le paysage des grandes villes de France.

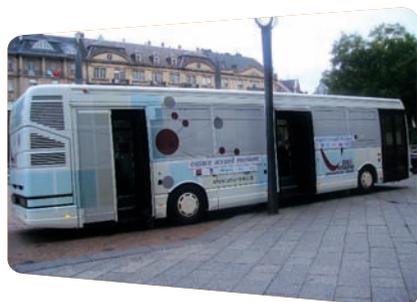
## UNE RÉFLEXION POUR DONNER CORPS À UNE STRATÉGIE PARTENARIALE

### ● CONSTRUIRE UN NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION

Prenant en compte la perspective de création de l'Université de Lorraine et un contexte international qui font de l'enseignement supérieur et de la recherche des piliers majeurs du développement et de l'attractivité d'un territoire, Metz Métropole a donné une nouvelle orientation à sa politique. Son ambition est de positionner le territoire sur l'échiquier des métropoles nationales et européennes, et pour cela elle agira au cœur des projets structurants pour son avenir.

Un groupe de travail associant la Commission Enseignement Supérieur – Recherche de Metz Métropole aux acteurs du territoire (Université, Grandes Écoles, CLOUS) a élaboré un diagnostic et une réflexion visant à construire un cadre d'intervention articulé autour des fonctions de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

- la performance et la qualité pédagogique ;
- l'accueil, la qualité de vie et l'animation urbaine ;
- le soutien à l'économie, à la création de richesse et d'emploi.



Espace accueil étudiants ●

### ● UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE SUR 5 DOSSIERS MAJEURS

Cette réflexion a également permis d'identifier des dossiers et investissements majeurs engagés sur le territoire et que Metz Métropole devra accompagner de façon stratégique :

#### L'INSTITUT LA FAYETTE

La construction de cette plate-forme d'innovation dans le domaine de l'optoélectronique promue par Georgia Tech-Lorraine permettra d'inscrire au plan international l'excellence scientifique et technologique du site de Metz Métropole. Une première délibération de principe permettant d'engager la phase d'étude liée à l'infrastructure bâtie a été adoptée par le Conseil de Communauté à l'automne 2009.

#### L'INSTITUT DE L'AUTONOMIE

Dédié à l'aide à l'autonomie des personnes, cet institut a pour but de devenir un carrefour entre les acteurs concernés par la thématique (réseaux scientifiques, relais et/ou partenaires de projets de recherche, professionnels de santé, entreprises exprimant des besoins/problématiques etc.) pour formaliser des projets de recherches appliquées susceptibles d'être valorisés sur le plan économique. Ce projet répondrait aux opportunités de développement offertes par l'ouverture en 2012 du Nouvel Hôpital de Metz, et le Pôle Innovation - Santé qui s'implantera à ses côtés sur le site de Mercy. Il est piloté par un comité composé du Conseil Général de la Moselle, de Metz Métropole et Metz Métropole Développement, l'Université Paul Verlaine – Metz ainsi que les Grandes Écoles présentes sur le territoire, et enfin du CHR Metz-Thionville pour en valider l'opportunité et définir le concept fonctionnel et matériel de l'institut.

#### LA MAISON INTERNATIONALE DU CHERCHEUR

Cette structure aura pour mission de favoriser l'accueil des chercheurs par une offre de services appropriés.

#### L'AMÉNAGEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES

Pour élargir le champs des activités extra-scolaires offerts aux étudiants des différents campus, de nouvelles installations sportives verront le jour sur le terre-plein central du campus universitaire Bridoux.

#### L'AMÉLIORATION QUALITATIVE DU COMPLEXE UNIVERSITAIRE MESSIN

Ce volet passe à la fois par la construction des universités de Lorraine et de la Grande Région, et par la mise en œuvre de l'**Opération Campus**. Outre l'amélioration du logement étudiant, ce plan prévoit notamment des rapprochements entre les établissements universitaires pour mutualiser les moyens et les projets. En 2009, le projet **Campus Lorrain** – inscrit dans ce cadre – s'est précisé et la négociation financière territoriale a été engagée.



● Chantier de l'ENIM

## PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ DE METZ COMME DESTINATION UNIVERSITAIRE

À la veille de l'accès à l'autonomie de l'Université Paul Verlaine – Metz (janvier 2010) et à l'heure de la restructuration du pôle régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche, Metz Métropole a renforcé en 2009 son partenariat avec l'Université et les grandes écoles.

Ainsi un budget de **807 000 €** a été alloué dans le cadre de conventions signées avec l'Université Paul Verlaine – Metz, l'ESIDEC, l'ENIM et Georgia Tech-Lorraine afin d'accompagner le développement de formations très diversifiées mais aussi de véritables pôles d'excellence.

Alors que l'ouverture des nouveaux locaux de l'ENIM est prévue en 2010 sur le Technopôle, une subvention d'investissement d'un montant de **1,975 M€** a été versée au Conseil Général de Moselle, maître d'ouvrage de l'opération de construction. Cette somme représente 2 annuités de la contribution globale de Metz Métropole à cette opération.

Dans le cadre de la promotion scientifique, **21 000 €** de subventions ont été attribués afin d'accompagner les laboratoires et les établissements dans l'animation de la réflexion scientifique drainant sur notre territoire un public d'experts régionaux, européens et internationaux.

Et comme l'attractivité des villes universitaires ne repose pas sur la seule qualité des formations, Metz Métropole a mandaté **15 328 €** de subventions pour l'animation de la vie étudiante.

## ● Chiffres clés

**21 000 étudiants** soit ¼ des étudiants en formation post-bac en Lorraine

**1 800 étudiants étrangers**

**2,81 M€** investis pour l'attractivité du territoire

**65 000 €** investis dans le soutien à la recherche

## SOUTENIR LA RECHERCHE

Environ 30 laboratoires sont basés sur le territoire de Metz Métropole et s'inscrivent dans les pôles d'excellence régionaux. L'accroissement en 4 ans de 10 % du nombre de chercheurs étrangers accueillis sur le territoire messin, démontre l'attractivité de Metz Métropole, qui salue cet engouement en organisant chaque année une cérémonie d'accueil des chercheurs étrangers.

Metz Métropole soutient également les investissements en équipements. À ce titre, 2 conventions de partenariat de recherche ont été signées. Une première d'un montant de **30 000 €** entre Metz Métropole et l'Université Paul Verlaine – Metz concerne l'achat d'un équipement de mise au point d'un capteur optique compact spécifique pour la mesure de l'impact sur l'environnement de l'utilisation de fondants routiers. La deuxième, d'un montant de **35 000 €**, entre Metz Métropole et Arts et Métiers Paris Tech (anciennement ENSAM) et qui sera dédiée à l'acquisition d'un microscope électronique à balayage. Cet équipement vient consolider la plateforme messine de caractérisation des matériaux et renforcer le travail coopératif de l'Université et des Grandes Écoles.

Terrordure de Christian Lavigne ●

## ● en bref...



Metz Métropole est partenaire financier et coordonnateur de la Fête de la Science sur son territoire. Le projet lorrain, intitulé « Voyage au cœur des sciences », a pris la seconde place du concours national organisé par l'État. Cette édition a pris un relief particulier à l'occasion de l'année mondiale de l'astronomie et le bicentenaire de la naissance de Darwin.

L'IPFAM (Institut Polytechnique d'Études Franco-Allemandes de Management) a ouvert ses portes en 2009. Il héberge deux entités de l'Université Paul Verlaine – Metz, à savoir l'Isfates (Institut supérieur franco-allemand des techniques, d'économie et des sciences) et l'UFR ESM-IAE (Études supérieures de management – Institut d'administration des entreprises) qui trouvent là des espaces adaptés aux besoins du millier d'étudiants qui peut être accueilli. Outre le renforcement de l'attractivité des filières franco-allemandes de l'université, cet institut a pour but d'être un catalyseur pour le développement de formations franco-allemandes, européennes et internationales en s'imposant comme un pôle d'excellence. Il a été inauguré le 4 septembre 2009.



IPFAM ●

# Équilibre social et politique de la ville

## ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT : UNE DÉMARCHE PLUS QUALITATIVE

Metz Métropole continue d'accompagner les projets des bailleurs sociaux et des propriétaires privés pour répondre aux demandes des habitants en matière de logement aidé. Arrivé au premier trimestre 2009, le diagnostic du Plan Local de l'Habitat (PLH) réalisé par l'AGURAM, démontre que 22 000 ménages locataires du parc privé pourraient prétendre à un logement social !

La Communauté d'Agglomération encourage les bailleurs à poursuivre leurs programmes de construction et de réhabilitation pour améliorer la qualité du parc et proposer une offre en logement diversifié sur ses communes membres.

Engagés depuis 2005, la poursuite des programmes de Rénovation Urbaine sur Metz et sur Woippy, s'inscrit également dans la logique de réhabiliter structurellement certains de leurs quartiers, ciblés comme « prioritaires », pour offrir une nouvelle image de la ville et une meilleure qualité de vie à leurs habitants.

Le soutien financier de Metz Métropole a ainsi permis en 2009 :

- la construction de **118** logements à Châtel-Saint-Germain, Moulins-lès-Metz, Metz, Marly, Montigny-lès-Metz, Saint-Privat-la-Montagne et Woippy ;
- **87** acquisitions – améliorations sur les communes de Metz et Woippy ;
- la réhabilitation de **180** logements dont **39** du parc immobilier privé à Montigny-lès-Metz, Marly, Augny et à Metz ;
- la démolition de **24** logements à Woippy.

En plus de ces aides financières, Metz Métropole a accordé sa garantie aux emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour **15** opérations portées par : les SA d'HLM LOGIEST, NEOLIA Lorraine, ICF Nord Est et BATIGERE SAREL, les OPH de Metz et de Montigny-lès-Metz.

Metz Métropole facilite également l'accès à la propriété sur les 40 communes de son territoire, en complément des dispositifs nationaux (doublement du Prêt à Taux Zéro, Pass Foncier etc.). En 2009, grâce à la PRIM'O Logement de Metz Métropole, plus de 110 ménages ont pu s'installer ou déménager dans Metz Métropole.



● Nouvelle construction dans le cadre du Grand Projet de Ville de Metz-Borny



● Réhabilitation de logement à Montigny-lès-Metz

## POLITIQUE DE LA VILLE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : VERS UNE ÉVOLUTION DE LA COMPÉTENCE

Au vu des sollicitations toujours plus nombreuses, Metz Métropole a entrepris en 2009 une réflexion visant à faire évoluer son action en matière de Politique de la Ville.

Dans un contexte économique difficile où le chômage des jeunes ne cesse d'augmenter, les missions locales confortent leur rôle d'interlocuteur privilégié des jeunes et affichent de bons résultats.

Ainsi, parallèlement à la poursuite du travail engagé dans la refonte du réseau d'insertion sociale et professionnelle des jeunes du bassin d'emploi de Metz (travail de vulgarisation du projet, réunions de présentation aux Maires de Metz Métropole, réunions de présentation aux EPCI voisins et communes couvertes, etc.), de nouveaux projets ont émergé en 2009 portant sur :

- le financement d'un poste d'essaimeur de projets économiques dans les quartiers prioritaires ;
- la participation à une association de Médiation sociale (AMMS).

Enfin, Metz Métropole a également renouvelé son soutien au financement de la permanence d'un travailleur social à l'Hôtel de police de Metz venant en aide aux victimes.

## Chiffres clés

**14,3 M€** de garanties d'emprunt

**2 M€** de subventions pour le logement social

**353 000 €** de subventions pour l'accès sociale à la propriété

**67 000 €** de participation au Fond de Solidarité pour le Logement

# Aménagement de l'espace communautaire : coup d'accélérateur sur le mode durable

La fin d'année 2009 a été marquée par la labellisation de Metz Métropole en tant qu'ÉcoCité. Le projet « ÉcoCité 128 », déposé dans le cadre de l'appel à projet national « Ville Durable » de l'État, permet de rentrer dans un cercle restreint d'agglomérations considérées comme pilotes en matière de « développement durable ». Alors que l'agglomération a dû faire face à l'annonce de restructurations militaires qui touchent très durement le territoire, Metz Métropole a trouvé avec cet appel à projet une occasion de rebondir au-delà de l'élaboration d'un Contrat de Redynamisation de Site de Défense. D'autres événements ont ponctué l'année 2009 : un Conseil de Développement Durable résolument participatif a vu le jour en mai, tandis qu'en novembre Metz Métropole lançait son Plan Climat Territorial, une étape de plus pour la formalisation du Projet Territorial de Développement Durable.

## METZ MÉTROPOLE LABELLISÉE POUR SON PROJET ÉCOCITÉ

En octobre 2008, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDeM) lançait un plan d'actions national « Ville Durable » visant à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire, faire évoluer et gérer la ville. Metz Métropole s'était engagée dans deux initiatives devant y contribuer, à savoir les appels à projets ÉcoCité et Transports Collectifs.

Le 4 novembre, Jean-Louis BORLOO –alors Ministre du MEEDDeM– a présenté les résultats des appels à projets ÉcoCité : Metz Métropole fait partie du cercle restreint des 13 agglomérations françaises reconnues comme les futurs emblèmes de la ville durable de demain. L'enjeu est de positionner Metz Métropole sur un plan national comme une agglomération innovante, relevant le défi d'un territoire exemplaire, « vert » et responsable.



● Labellisation du projet Eco Cité le 4 novembre



● Vu de la base aérienne 128 et de ses alentours (actuellement)

### ● POURQUOI CANDIDATER

Le choix de candidater à cet appel à projets reposait sur les ambitions suivantes :

- Il faut anticiper la reconversion des sites de l'agglomération qui seront libérés suite aux restructurations militaires annoncées et miser sur leur potentiel ;
- la labellisation du projet facilitera l'accompagnement des communes membres de Metz Métropole dans la définition et le portage de leurs projets urbains type écoquartiers par le déblocage de crédits spécifiques et des apports en ingénierie notamment.

**L'objectif final étant de permettre à l'agglomération de retrouver son attractivité résidentielle, grâce un nouvel art de vivre.**

## ● LE PROJET DE CANDIDATURE

Le projet de candidature proposait, entre autres, de retenir la reconversion de la BA 128 comme un des éléments phares du projet. Les élus des communes directement concernées par les restructurations militaires ont également été associés à la démarche.

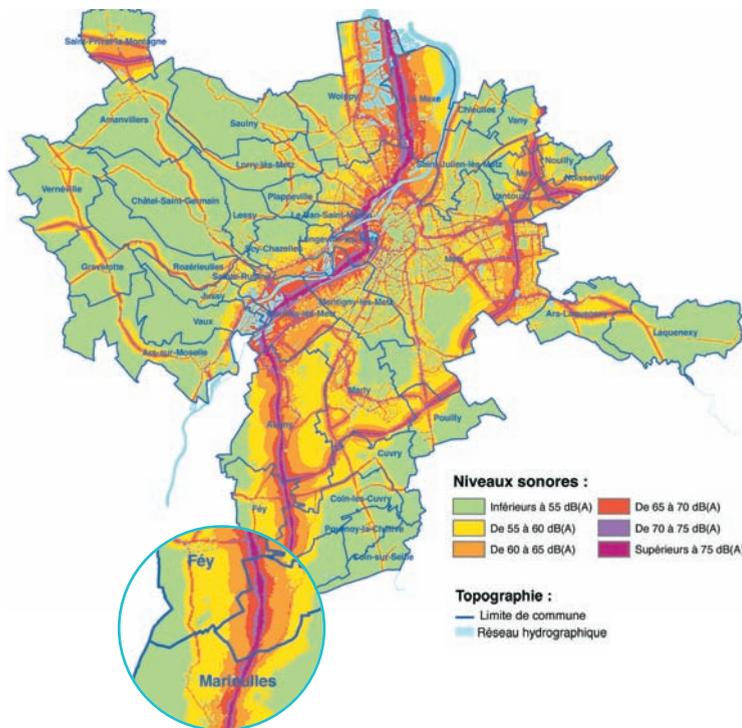
La candidature de Metz Métropole à l'appel à projets ÉcoCité s'articulait autour de cinq grandes lignes directrices :

- Une démarche de développement durable à l'échelle de l'agglomération ;
- Des sites de projets à court et moyen termes ;
- Un grand projet urbain autour de la BA 128, véritable vitrine de l'agglomération en matière de développement durable ;
- Une politique de transport en commun en site propre irriguant l'ensemble des sites concernés ;
- Des opérations de reconversion des sites militaires libérés.

Un autre temps fort du projet ÉcoCité a été d'engager une démarche écocitoyenne sur Metz Métropole en organisant un forum des acteurs locaux, notamment sur l'avenir de la BA 128, avec des représentants de la vie citoyenne.

Metz Métropole a été soutenue par un groupe d'appui composé des services de l'État, au sein desquels la DREAL a joué un rôle particulier de conseil et d'accompagnement auprès de nombreux experts dans leurs domaines d'intervention (MMD, AGURAM, ARELOR, EPFL, CESL, CCI, CMA).

## CARTE DU BRUIT : UNE ÉTAPE A ÉTÉ FRANCHIE



Compétente en matière de lutte contre les nuisances sonores, Metz Métropole a mis en application une directive européenne – et transcrite en droit français – prévoyant l'élaboration de cartes de bruit et de Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour réduire le niveau d'exposition des habitants aux nuisances sonores et préserver les zones de calme.

La réalisation des cartes du bruit de l'agglomération a permis d'évaluer les nuisances générées par les moyens de transport (trafics routier, ferroviaire ou aérien) et les activités industrielles classées soumises à autorisation (hors activités militaires, artisanales, commerciales ou de loisirs, et bruits de voisinage donc).

Les élus et services des communes membres ont été sensibilisés à cette démarche et à ses enjeux, afin de les conseiller notamment dans leur appréhension des PLU et de les rassurer sur l'absence d'impact juridique des cartes d'un point de vue réglementaire.

Le Conseil de Communauté a approuvé les cartes de bruit le 29 mai 2009, avant leur mise en ligne sur le site web de Metz Métropole. Les cartes ont également été transmises aux services de l'État dans l'objectif d'une cartographie du bruit à l'échelle européenne.

## ● Lexique

- DREAL :** Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- MDD :** Metz Métropole Développement
- AGURAM :** Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle
- ARELOR :** Association Régionales des Organismes HLM de Lorraine
- EPFL :** Établissement Public Foncier de Lorraine
- CESL :** Conseil Économique et Social de Lorraine
- CCI :** Chambre de Commerce et d'Industrie
- CMA :** Chambre des Métiers et de l'Artisanat

## LE PLAN CLIMAT TERRITORIAL EST LANCÉ

Le lancement du Plan Climat Territorial, le 24 novembre 2009, a été le premier acte concret en faveur de la politique de développement durable de la collectivité succédant la labellisation du projet ÉcoCité de Metz Métropole. Cette dernière anticipe ainsi les engagements du Grenelle de l'Environnement qui, dès 2012, imposera à toutes les agglomérations de définir des plans d'actions favorisant notamment de la réduction des Gaz à Effet de Serre.

Ce Plan Climat démarrera par un Bilan Carbone® établissant un diagnostic complet des énergies consommées et émissions de Gaz à Effets de Serre pour les 3 volets suivants :

- Territoire : diagnostic pour les activités présentes sur le territoire (habitat, déplacement des personnes, activités industrielle et tertiaire, production de déchets, etc.).
- Patrimoine et Service : diagnostic pour les activités liées à l'exercice des compétences de Metz Métropole (fonctionnement interne des services, des équipements de Metz Métropole, etc).
- Patrimoine et Service des communes volontaires : Metz Métropole offre à ses communes membres la possibilité de réaliser leur propre Bilan Carbone® Patrimoine & Service. C'est une véritable opportunité pour elles de s'engager dans une démarche concrète de développement durable et d'échanger entre elles sur les problématiques énergétiques locales.

Cet état des lieux du territoire de Metz Métropole conduira à la réalisation de deux plans d'actions de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre. **Le plan d'actions Territoire permettra d'élaborer une vision stratégique des impacts des décisions sur le territoire.** Il sera réalisé avec les acteurs volontaires du territoire et des groupes de travail thématiques, composés tant de citoyens que d'acteurs institutionnels de l'agglomération. **Le plan d'actions Patrimoine et Service permettra quant à lui de réduire les impacts du fonctionnement des institutions présentes dans l'agglomération.**



● Séminaire de lancement du Plan Climat Territorial



● Présentation du Plan Climat Territorial aux Directeurs Généraux des Services des communes membres.

# Droit des sols et information géographique : des rôles qui se renforcent



## DROIT DES SOLS : LE RÔLE DES JURISTES SE RENFORCE

En 2009, le nombre de dossiers relatifs aux autorisations d'occupation et d'utilisation du sol a enregistré une hausse supérieure à 10 %, pour retrouver quasiment le niveau de 2007 soit avant le début de la crise. Par ailleurs, le rôle des juristes au sein du pôle urbanisme – GDS – SIG s'est encore renforcé. **Le service**

**rendu est en constante mutation en raison de la complexité croissante de l'analyse juridique de faisabilité des projets immobiliers.** À cette charge de travail supplémentaire se sont ajoutées les sollicitations grandissantes des autres pôles (Projets Urbains et Zones d'Aménagement, Planification Territoriale et Cohésion Sociale) ou encore de l'AGURAM à cause des risques juridiques et financiers relatifs à leur intervention, mais également les sollicitations des élus pour des questions de planification (modification / révision de POS-PLU) et d'urbanisme opérationnel (dossiers de ZAC, droit de préemption, etc.). Metz Métropole a constaté enfin une juridicisation des relations avec les administrés avec un **nombre des recours en hausse** de plus de 40 % et une **nette augmentation des constats d'infraction.**

## ● Chiffres clés

**3 505 Autorisations** d'occupation et d'utilisation du sol (+13,58 %)

**2 413 Renseignements** d'urbanisme

**1 234 Certificats** d'urbanisme (+3,35 %)

**4 000 Contrôles** de chantier

**187 Constats** d'infraction (+16,88 %)

## LE SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE POURSUIT SA STRUCTURATION

### ● LE SIG DÉVELOPPE SA BOÎTE À OUTILS

La cellule SIG a consacré une partie de son activité de l'année 2009 à la mise en place et la préparation des outils nécessaires à l'exercice de ses compétences.

#### Déploiement de nouvelles technologies :

- Publication d'un intranet et d'un extranet cartographique, BGIS Web, mis à disposition des services de Metz Métropole et des communes membres ;
- Acquisition d'un GPS nomade et d'un appareil photo numérique pour géolocaliser des données et les photographier ;
- Acquisition d'un outil de conversion de données.

**Mise en place de partenariats :** la cellule a signé des conventions de partenariat avec HAGANIS (régie de Metz Métropole) mais également l'AGURAM pour l'enrichissement du SIG communautaire avec leurs données. Des projets d'achats mutualisés de données économiques sont en cours avec MMD et l'AGURAM. D'autres organismes tels que France Télécom ou Veolia ont été approchés pour des démarches du même ordre.

**Centralisation des données :** la cellule a enrichi le SIG communautaire de données cadastrales, données IGN et BRGM (gestion des ressources et des risques des sols et sous-sol), photographies aériennes, etc.

#### Sensibilisation des acteurs à l'information géographique :

la cellule pilote un comité technique chargé d'harmoniser les relevés topographiques réalisés sur le territoire de Metz Métropole par tous les acteurs concernés et a entrepris de sensibiliser et former les communes ainsi que les pôles de Metz Métropole à l'utilisation de l'outil de consultation du cadastre : BGIS Web.

### ● LE SIG EN EXERCICE

En 2009, la cellule a répondu à un nombre croissant de demandes émanant tant des communes (préparation de plans cadastraux pour 20 communes par exemple) que des autres pôles de Metz Métropole (une vingtaine de travaux réalisés pour le pôle Projets urbains et Zones d'aménagement, une dizaine de travaux réalisés pour le Pôle Planification et Cohésion sociale) mais également des partenaires (TCRM, etc.) ainsi que d'autres organismes ou particuliers.

# Aménagement de l'espace communautaire : le SCoTAM en phase de diagnostic

Depuis l'adoption de ses statuts en octobre 2006 et l'installation de sa structure en mai 2007, le Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) a défini en 2008 la méthodologie et la stratégie d'élaboration du SCoTAM. Trois Commissions d'études et de réflexion ont ainsi été mises en place pour suivre l'élaboration du futur schéma. En 2009, c'est l'étape de formalisation d'un diagnostic qui est franchie, avec le concours de l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle).

## LE SCoTAM C'EST QUOI

### ● CARTE D'IDENTITÉ

- 377 645 habitants (en 2007) soit 36,5% de la population du Département de la Moselle
- Un territoire d'une superficie de 1 136 km<sup>2</sup>
- Un Syndicat Mixte qui regroupe 10 Communautés de Communes et 1 Communauté d'Agglomération
- 151 communes mosellanes concernées

### ● LES OBJECTIFS ET LES PROJETS

En tant qu'outil de gestion et de mise en cohérence des politiques publiques des différentes collectivités qui composent son territoire, le SCoTAM veille au développement et à l'aménagement durables de son espace, et ce, en matière d'habitat, de transports et de déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection des espaces et des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain et de préservation des continuités écologiques.

### ● LE RÔLE DE METZ MÉTROPOLE

Aux côtés des 10 Communautés de communes, Metz Métropole participe, par l'intermédiaire de ses 24 représentants, à l'élaboration du futur schéma et à la définition des objectifs et des orientations d'aménagement et de développement de ce vaste territoire. Elle contribue également financièrement au fonctionnement du Syndicat mixte et, par la même, aux études que ce dernier conduit (la participation financière s'élève à 228 257 € pour 2009). Metz Métropole met à disposition du Syndicat mixte du personnel et des moyens logistiques (il abrite dans ses locaux les agents du Syndicat mixte) avec une contrepartie financière.

## LES GRANDS RENDEZ-VOUS EN 2009

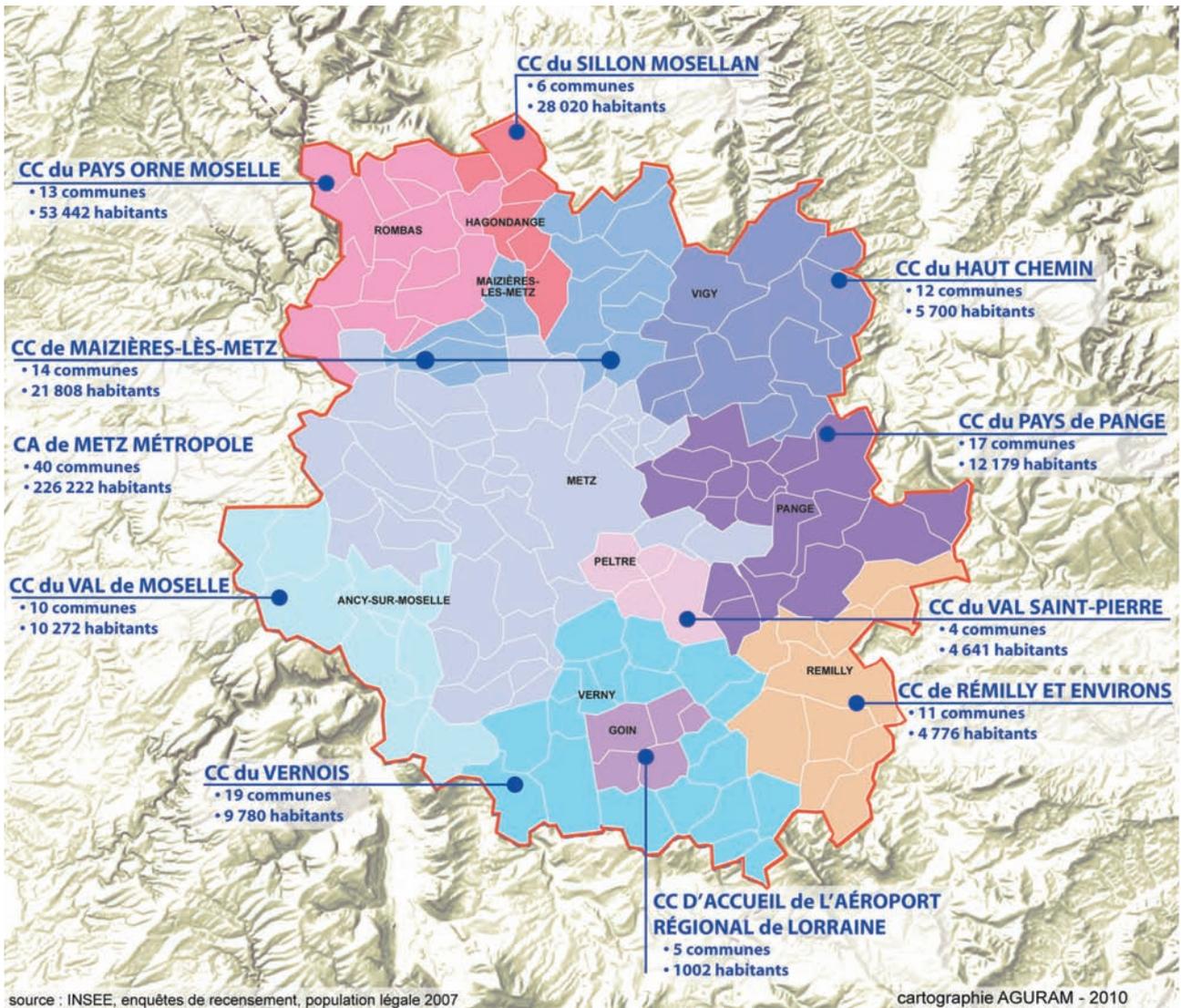
### ● FORMALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Chacune des 3 commissions d'études et de réflexions du Syndicat mixte du SCoTAM s'est réunie à 5 reprises de décembre 2008 à mai 2009. Les travaux de ces commissions ont été alimentés par les éléments de diagnostic apportés par l'AGURAM. Elles ont abordé des analyses thématiques notamment sur le développement économique, le paysage, les services et équipements, la démographie, l'eau et la biodiversité, la densité et les formes urbaines, l'habitat, la maîtrise énergétique et l'air.

**29 juin 2009** : le Syndicat mixte a acté les 4 chantiers d'avenir : l'attractivité du territoire, la mobilité, la dynamique urbaine et la qualité environnementale. Les enjeux issus des premiers travaux thématiques ont présentés.

**Décembre 2009** : l'AGURAM a rendu le diagnostic territorial prospectif du SCoTAM. Ce diagnostic fait suite aux travaux présentés à l'issue des réunions de travail des 3 Commissions d'études et de réflexion. Le diagnostic de territoire constitue le socle du projet SCoTAM : il éclaire les choix politiques futurs. Il a pour objet de mettre en lumière les caractéristiques clés du SCoTAM, ses forces et ses faiblesses, tout en dégagant des tendances et des pistes d'avenir.

Afin d'alimenter et de partager les travaux et les réflexions sur le diagnostic territorial, le Syndicat mixte a poursuivi les rencontres avec les Personnes Publiques Associées à l'élaboration du SCoTAM (services du Conseil Régional de Lorraine, du Conseil Général de la Moselle, les services de la Direction Régionale de



l'Équipement et de la Direction Régionale de l'Environnement...). Le SCoTAM a également réceptionné une étude commandée auprès de la Chambre d'agriculture de la Moselle sur les filières agricoles sur le territoire du SCoTAM.

### ● PREMIÈRES RÉFLEXIONS EN RÉSEAUX

Sur invitation du SCoT des Vosges Centrales, le premier SCoT approuvé en Lorraine, une première rencontre entre les représentants des SCoT Lorrains s'est déroulée à Épinal le 27 novembre dernier. Henri HASSER (Metz Métropole) et Michel VOLLE (CC du Pays Orne-Moselle), en tant que Présidents de Commission, ont représenté le Syndicat mixte du SCoTAM à cette occasion. Cette première rencontre a été l'occasion d'engager le dialogue entre les différentes structures porteuses de SCoT en Lorraine. Elle a notamment mis l'accent sur l'intérêt d'échanger, de partager les expériences et de créer une plateforme de réflexion entre les SCoT pour gérer les interconnexions. Un premier thème commun de travail a été défini : la mobilité.

Le Syndicat mixte du SCoTAM a participé à la démarche métropolitaine impulsée par le Sillon Lorrain dans le cadre des ateliers attractivité économique, culture et santé notamment. C'est dans cette perspective que le Président du Syndicat mixte du SCoTAM, accompagné de 5 collaborateurs, a été convié à participer à une conférence métropolitaine le 17 septembre 2009.

## ● Chiffres clés

**17 avis** émis concernant des demandes de dérogation pour l'ouverture à l'urbanisation de zones naturelles ou de zones agricoles,

**6 avis** prononcés concernant des projets de plans locaux d'urbanisme (PLU),

**1,2 M** Budget 2009 du Syndicat Mixte du SCoTAM.

Plus d'informations sur [www.scotam.fr](http://www.scotam.fr)

# Cinq zones d'aménagement mobilisent les efforts de Metz Métropole



● Restructuration de la rue aux Arènes

Pour attirer de nouveaux investisseurs sur le territoire, Metz Métropole mise sur l'aménagement de zones agréables et fonctionnelles afin de les accueillir dans les meilleures conditions. Au menu du Pôle Projets Urbains et Zones d'Aménagement en 2009 : la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre, les projets d'extension du Technopôle, de la Belle Fontaine ainsi que les opérations d'aménagement des sites de Mercy et Lauvallières. Le pôle est assisté de la cellule de Maîtrise d'œuvre, opérationnelle depuis octobre, pour les aspects techniques, les travaux, le suivi des chantiers et l'entretien des zones.

## ● Point d'étapes

### ● TRAVAUX RÉALISÉS

Passage de l'Amphithéâtre  
Ouverture de la rue François Mitterrand  
(à l'arrière du Centre Pompidou-Metz)  
Restructuration de la rue aux Arènes

### ● TRAVAUX EN COURS DE RÉALISATION

Parvis et Jardin nord et sud  
du Centre Pompidou-Metz  
Pont rue aux Arènes  
Passerelle rue aux Arènes vers la gare

### ● COMMERCIALISATION

Halle A2 : Promesse signée  
Ilôt B2 : Promesse signée  
Ilôts B3 et C3 : Promesse préparée  
L'étude d'avant-projet de l'ouvrage d'art  
avenue de la Seille est toujours en cours.

## ZAC DU « QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE »

La ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre, projet d'ampleur situé en centre-ville, s'étend sur **50 hectares** et porte sur **169 M€** d'investissement. Son objet est de renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'agglomération. Ce nouveau quartier s'appuie sur un projet urbain réunissant commerces, bureaux et logements, et propose d'ores et déjà avec le Centre Pompidou-Metz une recherche contemporaine et une dimension européenne.



● Chantier du parvis de Centre Pompidou-Metz

- Diagnostic archéologique sur la zone du projet de Parc du Technopôle

## LE PROJET D'EXTENSION DU TECHNOPOLE DE METZ A UN NOM : LE PARC DU TECHNOPOLE

Ce projet phare se situe à l'ouest de l'actuel Technopôle, à la porte sud-est de l'agglomération. Il propose une mixité des fonctions urbaines, créatrice d'échanges : activités, bureaux, équipements et services, mais aussi un programme d'habitat adossé au quartier de Grigy.

Cette mixité aura néanmoins une dominante d'activités afin de poursuivre l'image de « parc d'entreprises » propre à l'actuel Technopôle. L'objectif consiste, en effet, à favoriser l'accueil d'activités économiques à haute valeur ajoutée sur le site. Metz Métropole et la Ville de Metz ont retenu une équipe de maîtrise d'œuvre, dont le cabinet mandataire est Chaix et Morel & Associés, pour élaborer le projet d'aménagement sur le site et établir le plan directeur.

### ● PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PLAN DIRECTEUR

Courant 2009, le plan directeur de l'extension du Technopôle établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble des 120 hectares du périmètre d'étude a été approuvé. Il propose, avec son grand parc central bordé par deux fronts bâtis, une image renouvelée du site, stratégique en termes d'appropriation et de promotion auprès des investisseurs promoteurs.

Le parc central a vocation à accueillir des équipements collectifs (publics ou privés), assurant ainsi la liaison entre les deux secteurs urbanisés.

La composition du plan d'aménagement permet en outre un découpage parcellaire modulable et donc adaptable aux différentes demandes de programmation tertiaires et/ou d'activités dans le temps.



### ● DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL EN 2009

Le projet global, permettant la construction de près de 480 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, représente un potentiel considérable au regard du rythme de commercialisation généralement observé dans l'agglomération.

Ainsi, il apparaît pertinent de lancer une ZAC non pas sur la totalité du site, mais sur **une première tranche opérationnelle d'environ 60 hectares**. À ce titre, les dossiers de création et de réalisation sont en cours d'élaboration. Le premier présentera et analysera l'impact du projet sur l'environnement, tandis que le second établira un programme d'équipements publics.

Ces dossiers devraient être finalisés dès 2010. Courant 2009, un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé sur le site et la concertation avec le grand public s'est déroulée dans les formes prévues, de mai à juin 2009 inclus.

Parallèlement à ces démarches, le Conseil de Communauté de Metz Métropole a également sollicité du Préfet de la Moselle la Déclaration d'Utilité Publique de l'opération afin de procéder à l'acquisition des terrains nécessaires à l'opération.

## ● Point d'étapes

**Plan directeur** arrêté

**Concertation** : effectuée en mai et juin 2009

**Diagnostic archéologique** : réalisé de septembre à décembre 2009



● Le chantier du CHR en septembre 2009

## AMÉNAGEMENT DU SITE DE MERCY

L'opération globale d'aménagement porte sur l'implantation :

- du pôle hospitalier regroupant le Nouvel Hôpital de Metz et la maternité, 15 hectares
- d'un pôle d'activités et d'équipements d'accompagnement (domaine médical et paramédical), d'un pôle d'activités tertiaires et de services, 43 hectares

La Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre ont délibéré pour créer un syndicat mixte chargé d'initier, de créer une ZAC et de la gérer. Ce syndicat a été installé le 19 novembre 2008 et a élu son président en la personne de Jean-François SCHMITT, maire d'Ars-Laquenexy. Le syndicat est composé de 24 membres (18 de Metz Métropole, 6 de la CCVSP) dont 3 vice-présidents qui sont Richard LIOGER, Michel TOURNAIRE, le Dr Khalifé KHALIFE et d'un bureau de 7 membres.

Par délibération en date du 16 décembre 2008, le Comité du Syndicat a notamment décidé d'initier une procédure de ZAC et a délibéré sur les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation.

## Chiffres clés

- Programme prévisionnel : **204 000 m<sup>2</sup>** (dont CHR)
- Bureaux / Activités : **73 000 m<sup>2</sup>**
- Commerces : **10 000 m<sup>2</sup>**
- Logements : **4 300 m<sup>2</sup>** (correspondent à la Surface Hors Œuvre Nette)
- Soit un total de : **87 500 m<sup>2</sup>**

## Point d'étapes

- Travaux préparatoire pour l'accueil du nouvel hôpital : **Achevés**
- Concertation publique **effectuée** (réunions publiques les 8 et 9 décembre 2009)
- Lancement des études PRO et DCE de la 1<sup>ère</sup> phase de la ZAC : **marchés attribués à EGIS Aménagement**
- Dossiers de création et de réalisation : **en cours**

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET HOSPITALIER

- 519 lits et 65 places.
- Début des travaux bâtiment : Juin 2008
- Fin des travaux : 2011
- Mise en service : 2012

## LA ZONE D'ACCOMPAGNEMENT

La zone a été déclarée d'utilité publique (DUP) par arrêté préfectoral en date du 22 juin 2007. L'acquisition des terrains a été confiée à l'EPF Lorraine, qui est propriétaire de la totalité des terrains depuis l'été dernier.

## PLANNING OPÉRATIONNEL

L'élaboration des dossiers de ZAC, confiés à EGIS AMÉNAGEMENT, est en cours. Une phase de concertation avec le grand public s'est déroulée en novembre et décembre 2009. Une étude technique de type PRO/DCE a été lancée courant 2009. La voirie primaire devrait être terminée courant 2010 et les premiers permis de construire délivrés en 2011. L'objectif est d'équiper et de commercialiser les terrains afin que les premières entreprises soient installées en 2012, au moment où l'hôpital ouvrira ses portes.

## AMÉNAGEMENT DU SITE DE LAUVALLIÈRES

L'enjeu essentiel de cette zone située à la porte « Est » de l'agglomération —en face de l'Actipôle de Metz, sur les bords de Vantoux et Nouilly— est l'accueil des hôpitaux privés de Metz (Belle-Isle, Sainte-Blandine et Saint-André) regroupés dans une nouvelle entité : l'hôpital Robert Schuman.

Metz Métropole a initié en 2008 une procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) qui lui permettra de réaliser une opération d'aménagement liée à un programme d'équipement public. L'objectif est d'aménager les terrains du site de Lauvallières, d'accueillir des équipements hospitaliers et des activités à vocation majoritairement artisanale. La concertation a donné lieu à l'organisation d'expositions et de présentations publiques. Afin de démarrer l'aménagement opérationnel, le Conseil de Communauté a également décidé le lancement d'une étude visant à établir un projet global sur l'ensemble du site ainsi que les dossiers de ZAC et de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). L'étude a été confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée d'Egis Aménagement et de l'atelier Villes et Paysages.

### PROGRAMME DE L'HÔPITAL ROBERT SCHUMAN

Surface totale : **38 000 m<sup>2</sup> (SHON)**

Stationnement : **660 emplacements**

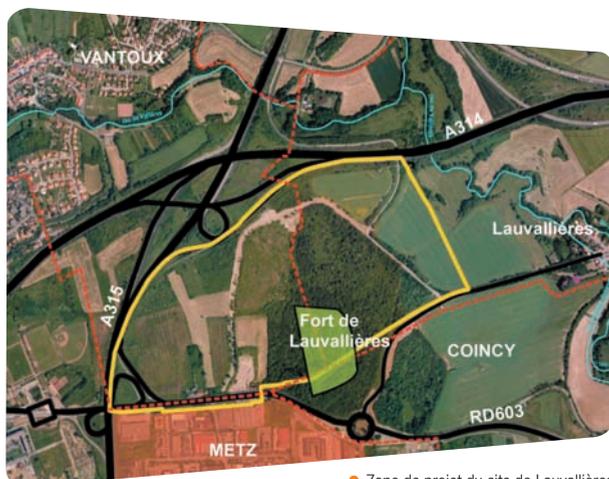
Superficie terrain nécessaire : **12 hectares.**

### LE SITE

Deux caractéristiques principales distinguent les terrains retenus pour cette opération :

**La situation stratégique du site :**

- en entrée de ville, le long de la RN 3, et à droite de la zone industrielle la plus importante de l'agglomération : l'Actipôle de Metz-Borny,
- bordé par deux autres infrastructures majeures : l'A314 reliant Metz à l'autoroute de Strasbourg, et la RN 431 (rocade sud).



● Zone de projet du site de Lauvallières

### Le caractère naturel du site :

- la présence du Fort de Lauvallières, actuellement inoccupé, situé sur les communes de Coincy, Nouilly et Vantoux, et envahi par la végétation.

### PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES EN COURS

Par délibération en date du 6 juillet 2009, le Conseil de Communauté a approuvé le dossier de création de la ZAC et le bilan de la concertation qui s'était déroulée avec le grand public de mai à juin 2009.

## ZAC DE LA BELLE FONTAINE À MARLY



Projet d'extension de la ZAC de Marly Belle Fontaine : emprises disponibles

Emprises réservées pour les activités commerciales

Projet d'infrastructures routières

La commercialisation de la ZAC, dont l'aménageur est la SEBL, se poursuit, mais en 2009 il est prévu de lancer l'aménagement de deux nouveaux secteurs sur des terrains récemment acquis par la collectivité.

L'enjeu de cette extension est le désenclavement de la zone qui doit lui apporter une nouvelle accessibilité ainsi qu'une visibilité plus forte avec la création d'un nouvel accès sur la RD5, en lien avec les projets de mobilité de la commune et les espaces de développements futurs qui la bordent (BA128).

### SUPERFICIE

Artisanat : **10 hectares**

Commerce : **6 hectares**

### OBJECTIFS POURSUIVIS

- Désenclaver la zone avec l'ouverture de la zone Marly Belle Fontaine sur la RD5 à l'ouest, par la création d'un nouvel accès, sous la forme d'un giratoire ;
- Relancer la dynamique commerciale de la zone ;
- Aménager des terrains destinés prioritairement aux activités artisanales ;
- Créer des emplois.

## Point d'étapes

Dossier de création : **approuvé**

# Metz Métropole proche de vous tout simplement



30





En plus des grands projets qui font de Metz Métropole un territoire dynamique, la collectivité mène des actions de terrain directement liées à la vie quotidienne de ses habitants :

● **L'ORGANISATION DES TRANSPORTS SUR SON PÉRIMÈTRE**

Metz Métropole détermine les lignes de bus, les fréquences de rotation, les arrêts, l'achat des matériels d'exploitation du réseau et assure le suivi de la délégation de service public confiée aux TCRM. Metz Métropole porte également le projet de restructuration de son réseau de transport en commun METTIS, autour de ses 2 lignes structurantes : les lignes A et B de TCSP, mises en service en 2013.

● **L'ÉLIMINATION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS**

Metz Métropole assure la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et assume en régie le traitement et la valorisation des déchets collectés. Elle accompagne ces missions par une communication active et ciblée, destinée à sensibiliser les habitants aux gestes du tri et à la protection de l'environnement.

● **L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES**

Les 40 communes membres de Metz Métropole ont transféré à la collectivité l'intégralité de leur compétence Assainissement, comprenant la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte des eaux pluviales. La gestion de cette compétence est assurée directement par Metz Métropole pour les eaux pluviales, par sa régie Haganis pour les eaux usées.

● **LA FOURRIÈRE ANIMALE**

La capture et le ramassage des animaux sur la voie publique relève également de la compétence de Metz Métropole. 95 % des animaux vivants sont confiés à un prestataire, Chenil Service, tandis que les 5 % restant sont restitués directement à leurs propriétaires par les équipes de Metz Métropole.

Metz Métropole verse par ailleurs une subvention annuelle au Service Département d'Incendie et de Secours dans le cadre de sa compétence de lutte contre l'incendie.



# Mieux gérer tous ensemble nos déchets : un enjeu environnemental majeur



● Le stand de Metz Métropole à la 74<sup>e</sup> FIM

Metz Métropole est l'autorité organisatrice de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés.

La collecte des ordures ménagères résiduelles est assurée sur l'ensemble du territoire par ses propres services.

La collecte sélective des emballages ménagers sur la Ville de Metz et l'exploitation des déchèteries ont été déléguées à la SEM Somergie, et le traitement et la valorisation des déchets à la régie Haganis.

## en bref...

### RENOUVELLEMENT DES CAMIONS DE COLLECTE

Metz Métropole a poursuivi en 2009 le renouvellement des camions de collecte arrivés en fin d'exploitation. 4 nouveaux camions ont ainsi été acquis : 3 bennes à ordures ménagères de 5, 14 et 20 m<sup>3</sup> et un châssis bras/grue de 26 tonnes pour la collecte des colonnes d'apport volontaire. Ces investissements participent à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des agents puisqu'ils disposent des équipements les plus modernes en la matière.

### RAPPORT À CONSULTER

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés détaille avec précision les conditions d'exercice de la compétence collecte et traitement des déchets par la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole. Ce document est consultable sur le site Internet et au siège de Metz Métropole, ainsi que dans les différentes mairies.

### LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

Pour développer les comportements éco-citoyens de ses habitants, Metz Métropole a multiplié ses interventions au cours de l'année. Au programme de sa participation à la **Semaine du Développement Durable** figurait une manifestation à destination des enfants et des habitants de Metz Métropole intitulée « Le Rallye du Tri ». Elle a été organisée avec le soutien d'Eco-Emballages, au Centre Technique Communautaire (CTC) et a permis d'accueillir **plus de 550 enfants**. Le Pôle Gestion des Déchets et ses partenaires Haganis et Somergie ont par ailleurs été mis à l'honneur du stand de **Metz Métropole à la 74<sup>e</sup> Foire Internationale de Metz** en octobre. Outre une présentation de leurs missions, le stand expliquait le parcours d'un déchet et sensibilisait aux bons gestes du tri.

## LA PRÉVENTION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS

Le 12 octobre 2009, Metz Métropole a autorisé le Président à signer un accord cadre avec l'ADEME pour la mise en place d'un programme local de prévention de la production des déchets.

**Ce contrat vise à mettre en place sur 5 ans des actions de prévention des déchets**, selon une approche globale et multi thématiques, et en s'appuyant sur différents acteurs locaux, afin de **diminuer les quantités de déchets ménagers et assimilés de 7%**.

La première année sera consacrée à la réalisation du diagnostic du territoire. Le but est d'identifier au mieux les gisements d'évitements de déchets et de définir les actions de prévention qu'il sera nécessaire de mettre en place pour atteindre les objectifs.

Parallèlement, les actions de prévention des déchets engagées les années précédentes –comme la mise à disposition de composteurs domestiques– se sont poursuivies dans l'attente des nouveaux objectifs qui seront fixés.



• Les Recyclades édition 2009

## Chiffres clés

**15,8 millions** de sacs distribués

**66 730 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles

**11 643 tonnes** d'emballages ménagers et de journaux magazines

**6 036 tonnes** de verre

**1 748 tonnes** d'objets encombrants

Le tonnage total d'ordures ménagères a connu une diminution de 2,74% par rapport à l'année 2008. De manière générale le ratio kilos de déchets produits par habitant baisse régulièrement depuis 2005, en raison d'une modification des modes de consommation et une diminution du poids des emballages alimentaires.

• Inauguration des nouveaux points d'apport volontaire à Metz-Borny



## AMÉLIORATION DES MOYENS DE COLLECTE

### POURSUITE DU GRAND PROJET DE VILLE À METZ BORN Y

Pour répondre aux risques liés au stockage des poubelles dans les locaux des immeubles, aux problèmes d'insalubrité récurrents et à l'intégration des mobiliers dans le programme de rénovation, Metz Métropole a poursuivi le développement de la collecte en apport volontaire. La dernière tranche d'installations d'équipements enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers, des journaux magazines et du verre a ainsi été finalisée Cour Normandie.

### COIN-LÈS-CUVRY ÉQUIPÉE EN BACS DE COLLECTE

En 2009, les habitants de Coin-lès-Cuvry ont été équipés de bacs de 240 litres pour la collecte des ordures ménagères résiduelles, ce qui porte à 12 le nombre de communes conteneurisées : Chieulles, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille, Cuvry, Féy, Marieulles-Vezon, Mèy, Noisseville, Nouilly, Pouilly, Purnoy-la-Chétive et Vany.

## HAGANIS, OPÉRATEUR DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DE L'ASSAINISSEMENT

### ACTIVITÉ INDUSTRIELLE GLOBALE DU CENTRE DE TRI ET DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

**96 932 tonnes** d'ordures réceptionnées

dont **6 783 tonnes** d'encombrants

dont **3 812 tonnes** refus de tri

**15 853 tonnes** de déchets de collecte sélective réceptionnées

**12 657 tonnes** de matériaux livrés aux filières de recyclages

**96 204 tonnes** d'ordures incinérées

**17 826 tonnes** de mâchefers produites

**1 826 tonnes d'acier** (+102 d'aluminium) recyclées

**298 671 tonnes** de vapeur livrées à l'UEM pour alimenter le réseau de chauffage urbain de Metz (l'énergie produite équivaut au final à celle de la combustion de 21 millions de litres de fuel domestique)

# L'assainissement pour la santé publique et l'environnement



• Modification du réseau aux abords du chantier, ici rue Vigne-Saint-Avold



• Chantier de la place Mazelle

## ● COLLECTE DES EAUX USÉES : QUELQUES FAITS MARQUANTS

### PLUS DE 17 MILLIONS D'EUROS INVESTIS :

Un indispensable effort réalisé dans le cadre d'une baisse de 3 % du montant de la redevance d'assainissement par rapport à 2008, a permis à HAGANIS de développer ses investissements à un niveau rarement atteint. En effet, plus de **17 M€** (hors TVA) ont été consacrés en 2009 à des opérations visant l'amélioration de la collecte des eaux usées, la protection du milieu naturel, la modernisation des équipements et la réduction du coût des traitements.

## ● Chiffres clés

Baisse de la quantité d'eaux usées à traiter par HAGANIS :

**1,19 €/ m<sup>3</sup>** de redevance d'assainissement

**21,8 millions de m<sup>3</sup>** d'eaux usées dépolluées

**29 333 tonnes** de boues produites

**22 584 tonnes** de boues valorisées en épandage ou compostage

**2 341 tonnes** de boues séchées sous forme de granulés et utilisées en valorisation thermique

### DÉBUT DU CHANTIER DE LA PLACE MAZELLE :

Pour protéger la Seille au cœur de la ville de Metz, le chantier d'un bassin de **8 500 m<sup>3</sup>** sous la place Mazelle et d'un tunnel situé à **14 m** de profondeur (destiné à acheminer les effluents des quartiers de Plantières et Queuleu) a commencé en 2009. En février, le chantier a débuté à 250 m du site avec le forage d'une excavation devant accueillir une canalisation de 1,60 m de diamètre. 44 jours ont été nécessaires pour rallier la place Mazelle. En octobre, l'excavation de celle-ci en vue de la construction du bassin a commencé. **En décembre, une fois les parois moulées, les pelleteuses ont creusé jusqu'à 17 m de profondeur et sur 30 m de diamètre.** À l'occasion de ces travaux, l'intervention préalable du Pôle Archéologie Préventive a permis la découverte, à 6 m de profondeur, de vestiges gallo-romains et médiévaux qui ont été montrés au fur et à mesure de leur mise au jour à quelques 300 visiteurs au total.

**L'opération conduite par Haganis a été évalué à 10 M€.**

## LES TRAVAUX MENÉS PAR LES SERVICES DE METZ MÉTROPOLÉ

### ● BILAN DE L'ACTIVITE 2009

Les études, investigations et travaux concernent la collecte des eaux pluviales.

#### DANS LE DOMAINE DES ÉTUDES ET INVESTIGATIONS :

Un programme d'études a été décidé par le Conseil de Communauté pour un montant de **260 000 € TTC**, dont la plus grande partie était destinée à engager les études et investigations préparatoires aux programmes d'investissement à venir, et au financement du diagnostic des exutoires d'eaux pluviales de l'agglomération.

#### DANS LE DOMAINE DES TRAVAUX :

Le Conseil de Communauté a décidé d'un programme de travaux de **2 740 000 € TTC** relatif à 24 opérations d'investissement individualisées dans les communes, dont certaines en cofinancement avec HAGANIS.

Un crédit de **182 000 € TTC** a été réservé à des opérations urgentes ou non inscrites au recueil des projets, et qui ne pouvaient pas être différées.

#### MISSIONS DE CONSEIL ET D'EXPERTISE :

Le Pôle Infrastructures et Réseaux donne également un avis motivé sur de nombreux permis instruits par Metz Métropole ou la DDE (Direction Départementale de l'Équipement).

Il apporte, par sa compétence technique multi-disciplinaire, conseils et expertises auprès des maîtres d'œuvre, et maîtres d'ouvrage privés ou publics (notamment les communes).

### ● PRINCIPAUX FAITS MARQUANT L'ANNEE 2009

Les plus importantes réalisations ont été :

- La modification et l'agrandissement d'un bassin de retenue d'eaux pluviales existant rue Beausoleil à Metz-Magny afin de lutter contre les débordements,



● Le bassin de retenue à Metz-Magny

- La réalisation d'un collecteur de 1,5 m de diamètre rue des Cloutiers - rue des Nonnetiers à Metz, afin d'éradiquer les graves problèmes d'inondation de voirie de ce secteur en cas de gros orages,
- L'extension d'un collecteur Place Frécot à Metz,
- La réhabilitation d'un collecteur rue Saint-Paul et rue Charles de Gaulle à Montigny-lès-Metz,
- La construction d'une surverse sur le réseau des eaux pluviales rue du Bois de la Maccabée à Metz,
- La désobstruction d'un réseau chemin de la Corvée à Purnoy-la-Chétive,
- La réhabilitation du réseau rue Charles de Gaulle à Plappeville,
- Le renforcement du réseau et la construction d'ouvrages hydrauliques rue de Vigneulles à Saulny,
- Le renforcement de la collecte des eaux pluviales secteur Chemin de Sellières et rue de la Moselle à Vaux afin de permettre le raccordement des propriétés riveraines.

## AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La maintenance et l'entretien des espaces publics des zones Metz Technopôle et Belle Fontaine à Marly ont été effectués pour un montant de **199 864,72 € TTC**. L'éclairage public a représenté une somme de **27 913,23 € TTC** pour ces deux zones d'activités.

La Déclaration d'Intérêt Communautaire de l'Avenue de la Seille a été renouvelée le 14 décembre 2009. Son réaménagement a pour but de soulager le trafic des zones urbaines alentours (Avenue de Plantières, de Strasbourg, André Malraux) et servira à relier les différents quartiers existants ou en création (ZAC Amphithéâtre). Le porteur du projet est Metz Métropole et le maître d'ouvrage délégué, la SAREMM. Le calendrier prévoit la réalisation des études de projet et la mise en œuvre des procédures administratives pour 2010 et un démarrage des travaux en 2011.

# Améliorer les transports collectifs pour le confort des usagers



● Pose d'un abribus

Un réseau plus rapide et plus confortable pour inciter les habitants à oublier leur véhicule personnel au profit des transports en commun, voilà un enjeu de plus en plus prégnant face à l'engorgement des agglomérations, l'augmentation des coûts énergétiques et la détérioration de la qualité de l'air. Metz Métropole, en collaboration avec les TCRM, œuvre à l'amélioration des services aux usagers tout en pensant les transports de demain pour préserver notre environnement durablement.

## D'IMPORTANTES MOYENS AU SERVICE DES USAGERS

16,624 millions de voyageurs transportés pour 7,43 millions de kilomètres parcourus en un an (en augmentation d'environ 3,70 % par rapport à 2008).

### ● LE RÉSEAU AU 31 DÉCEMBRE 2009

16 lignes principales,

16 navettes,

3 mini lignes (minibus A et B, Montigny-lès-Metz et Longeville-lès-Metz),

25 services spécifiques,

1 service PMR (Personne à Mobilité Réduite),

Soit un total de 61 lignes.

### ● LA FLOTTE DE VÉHICULES AU 31 DÉCEMBRE 2009

106 autobus standard,

48 autobus articulés,

16 minibus,

6 midibus,

Soit un total de 176 véhicules.

Sur cette flotte :

114 véhicules sont équipés de pot catalytique et de filtre à particules

65 véhicules sont équipés d'un emplacement pour usager en fauteuil roulant et d'une palette rétractable (équipement UFR).

À noter que 100 000 € ont été investis dans l'aménagement et l'équipement des dépôts TCRM pour une meilleure fonctionnalité.

### ● LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

La subvention d'exploitation allouée aux TCRM a représenté 20,574 M€ en 2009 (en augmentation de 9,95 % par rapport à 2008, en raison de la reprise de services Transports Interurbains de Moselle).

Le budget d'investissement "transports" de Metz Métropole, pour 2009, s'est établi à :

● 4,95 M€ (acquisition de matériels roulants et aménagements divers),

● 0,15 M€ (étude schéma d'accessibilité et études diverses transports).

- Communication pour accompagner la restructuration du réseau TIM



## S'ADAPTER POUR UN SERVICE TOUJOURS PLUS EFFICACE

En 2009, le Pôle Transports-Déplacements a traité plus d'une centaine de requêtes formulées par des communes ou des usagers.

Concrètement, cela se traduit par

des améliorations de services ou la mise en route d'études. Il a également dû réorganiser son réseau de transport suite à la restructuration de celui du Conseil Général de la Moselle (les TIM) pour assurer la desserte de 30 de ses communes, avec à la clé un niveau de service amélioré pour les usagers (suppression de correspondances, trajets plus directs).

### ● ÉTUDES RÉALISÉES

Courant 2009, l'amélioration ou l'extension du réseau ont nécessité la réalisation d'études :

- Poursuite des études de desserte des communes concernées par la suppression des services TIM à la rentrée 2009 ;
- Poursuite des réflexions sur la mise en place de TAD (services à la demande) ;
- Étude sur la mise en place de services matinaux et tardifs ;
- Études diverses d'adaptations de dessertes des communes périphériques ;
- Étude globale de restructuration du réseau ;
- Études de scénarios de restructuration des circuits minibus ;
- Étude d'amélioration des services des dimanches de décembre ;
- Étude sur aménagements et dimensionnements des arrêts en terme d'accessibilité.

### ● AMÉLIORATION DE SERVICES

- Mise en place de deux services retours supplémentaires en période blanche sur la ligne 106, au départ de l'arrêt "République", en direction de Lorry-lès-Metz, d'Amanvillers et de Saint-Privat-la-Montagne ;
- Modification de l'itinéraire de la ligne tardive 51 pour le faire passer par l'axe République / Moyen-Pont / Place du Saulcy / Pontiffroy ;
- Création d'une ligne tardive 52 entre le Technopôle et la Résidence "Saint Quentin" à Longeville-lès-Metz via le quartier "Bridoux", la gare SNCF, la Place de la République et la place du Saulcy ;
- Mise en place, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, de services urbains assurant la desserte de 20 communes\* et de compléments de services pour 10 communes\*\* en substitution des services TIM supprimés ;
- Adaptation de services ou d'horaires sur les lignes 126, 106, 107, 112, 116, 114, 5B, 17 ;

\* (Amanvillers, Ars-Laquenexy, Augny, Châtel-Saint-Germain, Chieulles, Féy, Jussy, Gravelotte, Laquenexy, Lessy, Lorry-lès-Metz, Marieulles, Méy, Nouilly, Rozérieulles, Sainte-Ruffine, Scy-Chazelles, Vany, Vaux et Vernéville).

\*\* (Ars-sur-Moselle, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille, Cuvry, Noisseville, Pouilly, Pournoy-la-Chétive, Saint-Privat-la-Montagne, Saulny et Woippy).

- À l'occasion de l'ouverture des magasins du centre-ville les 3 dimanches de l'Avent, l'organisation de services sur la ligne 6 (La Maxe / République) ainsi que des navettes desservant 6 secteurs (Nord-Est, Ouest, Nord-Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud) de l'agglomération a été reconduite à raison de deux allers et retours dans l'après-midi.

## POUR UNE AUTRE MOBILITÉ

Si Metz Métropole participait jusqu'à présent à la **Journée du Transport Public** uniquement, en 2009 elle s'est engagée sur **la Semaine Européenne**

**de la Mobilité et de la Prévention Routière qui a eu lieu du 16 au 22 septembre.** Parmi les animations proposées on citera : pique-nique au Parc de la Seille, **Déambulation** (visite en bus thématique), ateliers éco-mobilité, défi éco-agents (le personnel de Metz Métropole était invité à délaissier sa voiture au profit des transports doux) et des lignes de bus rebaptisées de noms aussi évocateurs que Comédie, Zen, Musique et Gourmande qui initiaient à la relaxation ou offraient un accompagnement musical / théâtral aux passagers. Le but était également de faire découvrir doucement le projet Mettis et son tracé au public. L'animation des lignes de bus a été plébiscitée par les passagers.



● Communication pour la Semaine de la Mobilité

## OPTIMISATION DE L'ÉQUIPEMENT

En 2009, le Pôle Transports-Déplacements a suivi **26 marchés** portant sur l'acquisition de véhicules, un meilleur équipement des aires de travail (achat de mobilier, réfection / création de sanitaires etc.), du matériel complémentaire pour le système de billettique ou encore la réalisation d'enquêtes / contrôles.

## en bref...

Forte du succès de ce concept en 2008, Metz Métropole a organisé d'autres **Déambulation(s)** au cours de l'année 2009.

À l'occasion de la **Semaine du Développement Durable**, les participants pouvaient découvrir l'architecture durable de l'agglomération tandis que dans le cadre de **Constellation** (manifestation de préfiguration de l'ouverture du Centre Pompidou-Metz) c'est l'architecture civile et religieuse des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles qui était à l'honneur.



● Communication pour les Déambulations

# Du projet de TCSP à METTIS : l'avenir du transport collectif



• Premières réflexions sur le design

En 2009, la Mission TCSP, intégrée au pôle Infrastructures et Réseaux, s'est étoffée et est devenue la Mission METTIS.

Cette même année, le projet de transport en commun de Metz Métropole a franchi une étape majeure de sa concrétisation : la Déclaration d'Utilité Publique, véritable acte fondateur, l'a fait entrer en phase opérationnelle d'étude. Metz Métropole aborde ainsi une nouvelle ère, symbole de mobilité et d'accessibilité.

## petit lexique

- **METTIS, nom du futur réseau de transport de Metz Métropole** Les plus anciennes traces d'occupation messine trouvées remontent à 3000 ans avant Jésus-Christ. Metz fut la principale cité du peuple celte des Médiomatriques auxquels elle doit son nom : Médimatrics puis Mettis, puis Metz.
- **TCSP (Transport en Commun en Site Propre)** Ce terme désigne un mode de transport collectif (bus, tramway ou métro) bénéficiant d'une plateforme réservée.
- **BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)** Les BHNS sont des bus dotés d'un niveau de confort optimum, circulant avec des intervalles de passage fréquents et une amplitude horaire élevée. La circulation en site propre, avec priorité aux feux, garantit sa régularité et une vitesse commerciale constante.
- **PARC RELAIS** Les parcs relais (P+R) permettent aux usagers des transports en commun de laisser leur véhicule dans un parking gardé. Au nombre de trois, implantés judicieusement à l'intersection des grande infrastructures de voirie et du TCSP, ces parcs relais –d'une capacité évolutive de 250 à 500 places chacun– ont pour objectif de capter une clientèle principalement de « pendulaires » (personnes venant quotidiennement travailler sur l'agglomération) ou d'attirer une nouvelle clientèle (report modal).

## calendrier du projet



## VOYAGES D'ÉTUDE ET RÉFLEXIONS

L'année 2009 a été marquée par une série de voyages d'étude de la délégation messine dans d'autres agglomérations disposant d'un réseau de transport en commun similaire à METTIS. Objectif : voir ce qui se fait de mieux en France et bénéficier du retour d'expérience des territoires qui ont adopté le BHNS, tant en termes de savoir-faire, de technologies que de recomposition urbaine. Metz Métropole s'est rendue notamment à Nantes pour voir fonctionner le Busway et à Strasbourg pour constater l'excellence des aménagements urbains autour du tram et la performance de son centre de maintenance.

## CONCERTATION ET ENQUÊTES PUBLIQUES

En vue de la Déclaration d'Utilité Publique du projet METTIS, une concertation préalable a été menée pour aller à la rencontre du public, **tout d'abord pour écouter ses attentes et suggestions en matière de transport en commun, puis pour lui exposer l'avant-projet METTIS afin qu'il donne son avis.** C'est ainsi que, début 2009, des expositions et réunions publiques ont permis de recueillir les attentes de la population notamment par la mise à disposition de cahiers de requêtes.

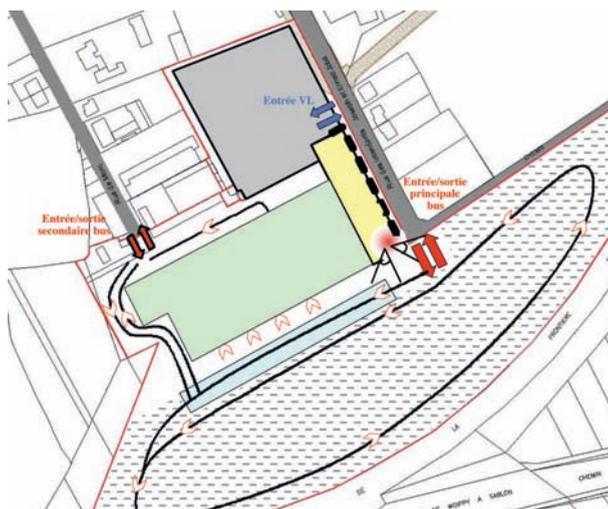
Des enquêtes publiques ont ensuite été organisées dans les mairies du territoire fin 2009. Les dossiers (d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, d'enquête sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et d'enquête parcellaire), mis à la disposition du public ont été largement consultés. **La commission d'enquête a, par ailleurs, reçu quelques centaines de visiteurs auxquels elle a donné toutes les explications nécessaires à la bonne compréhension du projet et de ses incidences.** Les demandes d'information très spécifiques ont été traitées individuellement par la mission METTIS.



● Communication pour les réunions publiques

La commission d'enquête a conclu son rapport par un avis favorable, puis l'a transmis au Préfet. Celui-ci sera en mesure de prendre un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui ouvrira la voie aux premiers travaux début 2011.

## LE FUTUR CENTRE DE MAINTENANCE DU RÉSEAU METTIS À L'ÉTUDE



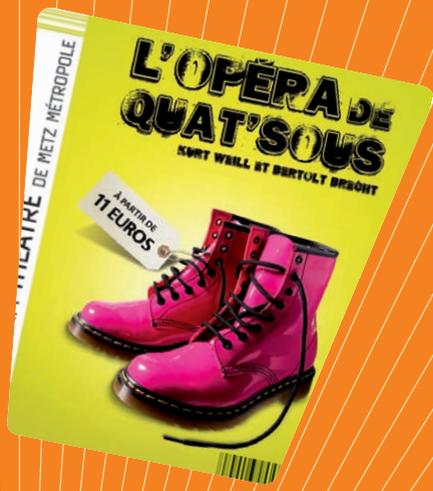
● Projet d'aménagement pour le centre de maintenance du réseau Mettis

- Sens de circulation interne recommandé
- Voies techniques carburant / lavage
- Stationnement VL
- Front bâti
- Ateliers maintenance
- Remisage bus
- PC Régulation
- Bâtiments administratifs (Administration / Exploitation / Moyens communs)

Dans le cadre de son projet de Transport en Commun en Site Propre, Metz Métropole projette la construction d'un nouveau Centre de Maintenance et d'exploitation pour le réseau METTIS. **Le projet occupera un terrain de 8,55 hectares dans un secteur au nord de Metz.**

2400 m<sup>2</sup> de bureaux-vestiaires et 5030 m<sup>2</sup> (surfaces utiles) d'ateliers de maintenance-réparation de bus seront construits. Le site disposera de zones de stationnement appropriées aux différents types de véhicules constituant la flotte : BHNS, bus articulés, bus standards, midibus, minibus, véhicules de service pour un ensemble d'environ 250 places (extensions futures comprises). **Metz Métropole souhaite que cet équipement soit conçu dans une logique de développement durable dès sa programmation.** L'objectif serait d'atteindre, en terme de consommation d'énergie, le niveau BBC\* (Bâtiment Basse Consommation).

\* label BBC-Effinergie ([www.effinergie.org](http://www.effinergie.org))



# Metz Métropole **attrayante** tout simplement

40





aire de Metz Métropole une agglomération de rayonnement européen, ambitieuse et reconnue, passe aussi par le développement d'une offre culturelle de qualité. Le Conservatoire à Rayonnement Régional, l'École Supérieure d'Art, les Musées de La Cour d'Or et l'Opéra-Théâtre sont parmi les piliers culturels du territoire et de la Grande Région. Les synergies qu'ils déploient entre eux et avec leurs partenaires permettent de proposer une programmation toujours plus étonnante et variée. Avec le futur Centre Pompidou-Metz, qui a été l'occasion en 2009 d'une manifestation de préfiguration éblouissante, se profilent des perspectives de collaboration encore inédites. Et tandis que Metz Métropole construit l'avenir, avec le pôle Archéologie préventive, c'est un peu de notre histoire que l'on redécouvre chaque jour grâce à son travail de sauvergarde et de diffusion de la connaissance du patrimoine local. Enfin, le Mont Saint-Quentin, écrin de verdure très prisé des promeneurs et ancien site militaire qui s'étend sur le ban de plusieurs communes de l'agglomération, fait l'objet d'un projet d'aménagement pour le sécuriser et le mettre en valeur.

# Le Pôle Archéologie préventive de plus en plus sollicité



● Façade du compartiment d'une trousse d'occuliste.  
Datation : II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> siècles

Metz Métropole s'est doté depuis le 5 avril 2007 d'un Pôle Archéologie Préventive, habilité à réaliser tous types de diagnostics sur son territoire et à exécuter des fouilles pour les périodes chronologiques allant de la Protohistoire à l'époque contemporaine. Le pôle est constitué d'une équipe de 7 personnes, mais les effectifs ont parfois atteint 25 personnes pour mener à bien toutes les opérations programmées.

## 8 DIAGNOSTICS ÉTABLIS

En 2009, le Pôle Archéologie préventive de Metz Métropole a effectué 8 diagnostics contre 5 l'année précédente. À chaque fois, la phase terrain mobilise 2 à 4 personnes. La phase post-fouille mobilise quant à elle 1 à 4 personnes selon les cas, pour une durée de 6 semaines à 3 mois pour les plus gros chantiers.

LIEU	SUPERFICIE	DURÉE
"Les Jardins de la Justice" à Amanvillers	36 082 m <sup>2</sup>	23 au 27 février
Bd de la Défense / bd Solidarité à Metz	12 755 m <sup>2</sup>	15 au 20 avril
Anciennes pépinières Pallez à Longeville-lès-Metz	13 355 m <sup>2</sup>	22 au 26 juin
"Les Côteaux de la Seille" à Metz	241 000 m <sup>2</sup>	4 mai au 19 juin
Rue du Juge Michel à Metz	3 200 m <sup>2</sup>	29 au 31 juillet
CMA* Moselle à Metz Technopôle	5 552 m <sup>2</sup>	2 au 8 septembre
Extension du Technopôle à Metz	679 997 m <sup>2</sup>	9 sept. au 30 nov.
Square Dornès à Metz	/	2 au 10 novembre

\* Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle.

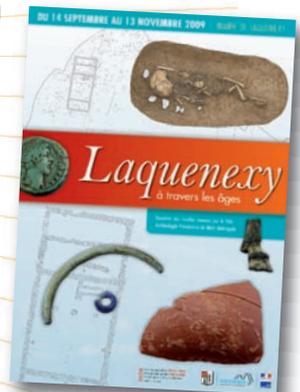
## 2 FOUILLES MAJEURES

Metz Métropole a effectué des fouilles sur la place Mazelle à Metz, dont les vestiges ont été présentés au public, et sur le terrain « Les Hameaux de la Papeterie » à Marly. Ces fouilles ont mobilisé à chaque fois 8 à 9 personnes, puis ont nécessité 3 à 6 mois d'études post-fouilles. Celles du chantier de la Place de la République à Metz se sont terminées courant 2009 et une exposition y sera consacrée en 2010.

LIEU	« Les Hameaux de la Papeterie » à Marly	Place Mazelle à Metz
montant du marché	341 100 €	340 350 €
superficies	10 260 m <sup>2</sup>	8 500 m <sup>2</sup>
durée des fouilles	2 mois et demi	2 mois et demi
objectif	Construction d'un lotissement	Construction d'un bassin de retenue de pollution de 8 500 m <sup>3</sup> par Haganis

## LAQUENEXY À TRAVERS LES ÂGES

Les fouilles menées sur le site du futur lotissement « Entre deux cours » à Laquenexy ont donné lieu à une exposition à la mairie de Laquenexy. Du 14 septembre au 13 novembre, les habitants ont pu découvrir des objets issus des fouilles mais aussi des maquettes et panneaux explicatifs sur les types d'habitat qui se sont succédés sur le site. Des fiches objets et livret jeu étaient proposés aux écoliers, une cible que le pôle Archéologie préventive sensibilise de plus en plus au patrimoine historique.



● Exposition Laquenexy à travers les âges

## en bref...

Metz Métropole projette de construire des Ateliers-Dépôts Communautaires dans la continuité du Centre Technique Communautaire hébergeant le pôle Gestion de Déchets sur la ZAC de la Petite Voëvre à Metz. Ces ateliers-dépôts accueilleront notamment le pôle Archéologie en lui proposant un espace de travail adapté à ces contraintes. Sa construction devra répondre à un sévère cahier des charges pour limiter son impact environnemental. Coût prévisionnel : 4,6 M€ HT. Livraison prévue au 3<sup>e</sup> trimestre 2011.

# Le Conservatoire redéfinit son projet pédagogique

Chanter, danser, jouer d'un instrument ou pratiquer le théâtre, sont toutes les possibilités qu'offre le conservatoire de Metz Métropole.

Il accueille les enfants dès 4 ans.

Les disciplines sont regroupées en départements pédagogiques qui réunissent les instruments de même famille ou ayant des points communs.

L'objectif à atteindre est double : former un public amateur "éclairé" et favoriser le professionnalisme pour ceux se découvrant une réelle vocation.

## UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Le Conservatoire a fait évoluer en 2009 son projet pédagogique et ses cursus. Le chantier principal était le dispositif d'évaluation, qui se devait d'être à la fois plus révélateur de l'ensemble du parcours et des compétences de l'élève. Ainsi, la décision de validation d'un cursus ne se fait plus au moment des prestations de fin d'année mais lors d'un conseil de fin de cycle composé de l'ensemble de l'équipe pédagogique, au vu des grilles d'évaluation complétées tout au long de l'année et des appréciations des jurys extérieurs invités lors des examens.

## PARTICIPATION À L'ANNÉE KOLTÈS

À l'occasion de la résidence de la Compagnie Astrov au Conservatoire, quinze élèves ont été sélectionnés pour participer à l'élaboration d'un spectacle créé pour « l'année Koltès », patronnée par la Ville de Metz. *Correspondances*, créé par Jean de Pange, a été donné une première fois à Metz avant d'être repris au Centre Pompidou à Paris puis au Musée Calvet à Avignon et enfin lors de l'inauguration de « l'intégrale Koltès » au Théâtre du Saulcy à Metz.

Dans le cadre de cette « intégrale », des élèves ont également présenté à l'auditorium du Conservatoire *Les amertumes* de Bernard-Marie Koltès. Les professeurs, qui ont mis en scène le spectacle, ont été sollicités pour qu'il soit repris, tant sa qualité fut remarquable.



● Concert de l'Orchestre des Jeunes de la Grande Région 2009

## en bref...

### DES COLLABORATIONS MUSICALES

Au titre de la Lorraine, le conservatoire de Metz Métropole a accueilli en résidence l'Orchestre des Jeunes de la Grande Région. Composé des meilleurs étudiants des huit institutions partenaires (conservatoires de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Nord Diekirch/Ettelbruck, Liège, Sarrebruck, Mayence, Grand Nancy et Metz Métropole), l'orchestre s'est produit dans les plus belles salles de concert de la Grande Région et au delà devant un public conquis. Une expérience pédagogique et artistique transfrontalière unique en Europe.

Partenaire de l'association « La Pédiatrie Enchantée », le Conservatoire assure des activités artistiques à l'hôpital Bon Secours à Metz. C'est ainsi que des parents angoissés ont eu l'agréable surprise d'être accueillis en musique aux urgences pédiatriques, d'autres de découvrir leur bambin danser au son d'un instrument alors qu'il ne sait pas encore marcher, ou de voir leur enfant, baguettes en main, s'essayer au marimba !

## Chiffres clés

1 227 élèves

432 pièces dans le parc instrumental

80 disciplines enseignées

103 100 € investis dans l'aménagement et l'équipement des locaux

# L'ÉSAMM en marche vers un EPCC



● Installation de l'École d'Art à l'occasion de la Nuit Blanche (octobre 2009)

L'École Supérieure d'Art de Metz Métropole délivre le Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP, cursus de 3 ans) et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP, cursus de 5 ans) dans le cadre du schéma européen Licence-Master-Doctorat. Orientée vers le multimédia, l'ÉSAMM s'inscrit dans un schéma d'offre diversifiée pour que les futurs étudiants en art trouvent le profil qui leur convient. Les ateliers peinture, gravure, dessin, volume, photo, édition, vidéo... font bien évidemment partie du cursus.

## UN PROJET RÉGIONAL

Anticipant la perspective de création d'un EPCC\* réunissant les écoles d'art de Metz et Épinal, le projet régional s'est densifié sur le plan pédagogique. La mutualisation des moyens et des personnels s'est développée. Des ateliers (édition d'artistes, typographie, etc.) complètent des échanges de compétences où les étudiants de l'une ou l'autre des écoles peuvent découvrir une spécificité enseignée dans l'autre établissement. À Metz, l'option communication visuelle s'est développée en liaison étroite avec l'École Supérieure d'Art d'Épinal.

\* EPCC : Établissement Public de Coopération Culturelle.

## UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE REMANIÉE

Le contenu des options Art et Communication a été renouvelé. L'option Art, autour de la notion de « Dispositifs multiples », engage une réflexion, des productions multimodales et pose les questions de leurs statuts et fonctions dans le monde actuel. L'option Communication, développée sur le thème des « Systèmes graphiques et narratifs » travaille sur la transversalité des univers (numérique/papier, image fixe/animée etc.) Par ailleurs, les ateliers de recherche et de création ont été repensés de manière à renforcer la dimension de recherche et la transversalité des options tant au niveau des équipes enseignantes que du public étudiant.

## DE NOUVELLES INSTALLATIONS

L'année 2009 a été marquée par **la création d'un laboratoire de recherche sonore et d'un studio de prise de vue**. Les travaux d'infrastructure ont été réalisés par les services de Metz Métropole. Le premier est un équipement d'exception qui a été co-financé par Metz Métropole et la Région Lorraine. La décision de création du studio de prise de vue répond à une demande des étudiants de l'option Art et de l'option Communication qui font de la photo ou de la vidéo. Il est donc modulable et équipé pour répondre aux besoins spécifiques de chacun des enseignements.

## Chiffres clés

154 élèves

10 % d'élèves provenant de pays hors UE

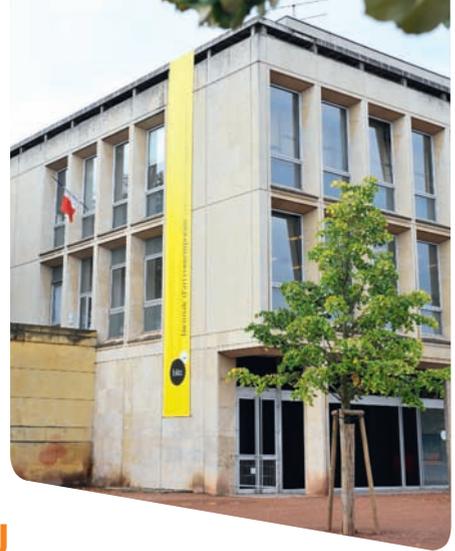
100 % de réussite au DNSEP

29 200 € investis dans l'aménagement et l'équipement des locaux

## BLITZ

Du 30 septembre au 8 novembre a eu lieu la première édition d'une biennale d'art contemporain du nom de *Blitz*. Elle a permis à sept artistes mosellans émergents, lauréats 2007 et 2008 de la bourse de résidence du Conseil Général de la Moselle, d'exposer leurs travaux produits en résidence à Berlin, dans la galerie de l'École Supérieure d'Art de Metz Métropole. Ces lauréats ont pour particularité... d'être d'anciens étudiants de l'ÉSAMM ! La biennale porte une des ambitions de Metz Métropole dans le domaine de la culture : au cœur de l'Europe, donner un souffle à la créativité, un rayonnement à la création.

• L'École aux couleurs de la biennale



## METZBAU

Du 26 mars au 17 mai, l'École Supérieure d'Art de Metz Métropole a revisité les *Merzbau* de Kurt Schwitters pour un *work in progress* à la quasi-homonymie en forme de clin d'oeil. Le *Metzbau* proposé par l'ÉSAMM a été coproduit par le Centre Pompidou-Metz dans le cadre de *Constellation*, manifestation de préfiguration de l'ouverture de ce dernier. C'est un projet pédagogique qui a mobilisé près de soixante-dix étudiants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, dans différents ateliers. Le projet s'est en premier lieu défini comme un jeu de questions/réponses, lancé sur Internet, formant une structure au développement croissant, à la suite duquel a été émis l'idée d'une représentation graphique en forme d'arborescence qui s'amplifie selon le nombre de participants.



• Une des affiches du *work in progress MetzbaU*

## en bref...

La première édition des Journées Professionnelles s'est déroulée les 4 et 5 février. Elles avaient pour but de fournir aux étudiants et jeunes artistes des connaissances notamment juridiques, fiscales et sociales pour mieux appréhender le milieu dans lequel ils vont s'insérer.



• Les Journées Professionnelles

Le 1<sup>er</sup> avril, l'ÉSAMM organisait sa traditionnelle journée portes ouvertes. Mais pour la première fois, l'on pouvait s'y promener jusqu'à 22h. Comme à l'accoutumée, performances, expositions, projections, ateliers, etc. étaient proposés au public ainsi que beaucoup de surprises, jusqu'au bout de la nuit.

# Une programmation toujours plus dense aux Musées

Les Musées de Metz Métropole - La Cour d'Or assurent à la fois des missions scientifiques (conserver, restaurer, enrichir, étudier et publier) et d'animation (exposer, animer).

L'année 2009 a été particulièrement riche en événements : 5 expositions, une Semaine Médiévale, des cycles de conférences, des ateliers pour les enfants ... de quoi intéresser tous les publics.

## UNE POINTE D'EXOTISME

Premier opus du cycle « Inventaire à La Prévert » destiné à mettre en lumière des œuvres inédites ou rarement montrées, sur des thèmes éloignés de nos références culturelles ou bien plus familiers mais peu explorés, *La Massue des Marquises* a présenté une massue en bois provenant des îles Marquises en Polynésie. Issue des réserves des Musées, cette arme très rare était montrée pour la première fois. Des dessins, gravures et cartes anciennes expliquaient la provenance, la fonction et le contexte historique de cet objet. L'occasion d'un petit voyage dépaysant à l'autre bout du monde. **Il a eu lieu du 16 janvier au 30 mars.**

• Détails de la Massue des Marquises



## SEMAINE MÉDIÉVALE

Du 13 au 17 juin a eu lieu la première édition de la Semaine Médiévale. Les enfants ont pu découvrir le monde de la chevalerie au travers des ateliers de conte et d'origami organisés, tandis qu'une journée médiévale à vivre en famille était proposée le dimanche. La compagnie *Les Ruistres sans terre*, qui reconstitue le quotidien des citadins de 1330 à 1360 dans la République messine, a animé des ateliers de tissage, bimbeloterie, calligraphie et enluminure, travail du cuir et du métal, de même que la présentation d'épices pour permettre au public de découvrir les techniques et savoir-faire de l'époque.



● Atelier de calligraphie pendant la Semaine Médiévale



● Salle d'exposition pendant Constellation

## CALDER – SIMPLEMENT BEAUX

Du 15 mai au 21 septembre, les Musées de La Cour d'Or et le Centre Pompidou-Metz ont proposé, dans le cadre de *Constellation* – événement de préfiguration du Centre Pompidou-Metz –, une exposition intitulée *Calder - Simplement beaux*. Issues des collections du Musée national d'art moderne, sept sculptures créées par Alexander Calder entre 1939 et 1966 dialoguaient de manière inédite avec un ensemble de films originaux qui dévoilaient le processus créatif de l'artiste.

## Chiffres clés

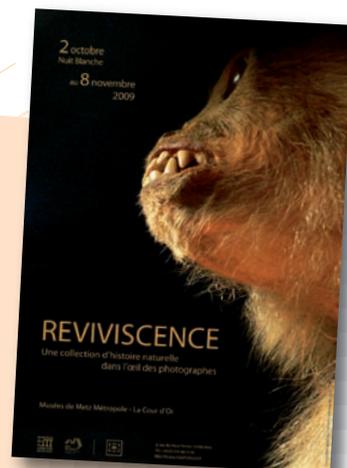
49 755 visiteurs

122 230 € de budget consacré à la restauration de pièces

36 700 € valeur des nouvelles acquisitions (essentiellement du mobilier lorrain)  
Avec la participation du Fonds Régional d'Acquisitions des Musées

## en bref...

Dans le cadre de la seconde édition de la Nuit Blanche, les Musées ont proposé l'exposition *Reviviscence : une collection d'histoire naturelle dans l'œil des photographes*. Les œuvres de deux photographes contemporains, Christian Legay et Florian Burger, dialoguaient dans la galerie d'exposition temporaire des Musées, avec une sélection d'animaux naturalisés de la collection des Musées de Metz Métropole.



L'Ecole Supérieure d'Art de Metz Métropole s'est invitée aux Musées pour une exposition intitulée *Slalom* du 1<sup>er</sup> juillet au 14 septembre. Jouant d'une muséographie privilégiant la rencontre, la surprise et la déambulation, les étudiants ont usé de leurs talents pour instaurer un dialogue entre leurs productions et leurs œuvres en place autour de thématiques comme l'eau, l'image du corps, le temps, l'erreur, le langage, etc.

## LE GRAOULLY DE RETOUR

Deuxième opus du cycle « Inventaire à la Prévert », *Graouilly. Histoires d'un monstre urbain* a présenté des œuvres de natures et d'époques diverses retraçant l'évolution des représentations et histoires de ce monstre – tantôt serpent tantôt dragon – populaire et cher aux messins. Cette exposition était accompagnée de nombreux ateliers pour les enfants mais également de concerts et spectacles en lien avec le sujet et assurés par les élèves du Conservatoire.



● Graouilly de papier

## DES TRAVAUX

L'année 2009 a vu s'achever la réfection des toitures sur les parties terrasse de Chèvremont, forge, salle audiovisuelle et une zone escalier/sanitaire attenante. Des appareils d'éclairage, de chauffage et de traitement d'air ont également été renouvelés pour un montant global de 159 800 €.

Par ailleurs, un rapport prospectif portant sur cinq projets d'aménagement ou réaménagement des Musées a été élaboré. Enfin, une réflexion portant sur la signalétique a été menée en 2009, dont une première tranche sera concrétisée en 2010.

# L'Opéra-Théâtre prend des couleurs !

L'année 2009 a été riche en événements à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole : nouvelle identité visuelle, nouvelles formules d'abonnements, nouvelles productions, 2<sup>e</sup> édition de la Biennale Ambroise Thomas, etc.

## À CONSOMMER SANS MODÉRATION

Un slogan qui détonne, des affiches hautes en couleur, un visuel intrigant -un peu provocateur- : la campagne visuelle 2009-2010 de l'Opéra-Théâtre a fait parler d'elle. L'agence Pilote Communication qui en est l'auteur a d'ailleurs été primée dans la catégorie « Agence de Communication » lors des Trophée TIC et + 2009. En outre, les formules d'abonnement ont été révisées. Si elles ont quelque peu déstabilisé les habitués, elles ont néanmoins pour vocation d'offrir plus de souplesse dans le choix des spectacles.

## NOUVELLES PRODUCTIONS À FOISON

L'année 2009 aura été marquée par de nombreux temps forts parmi lesquels on citera :

- une nouvelle production de l'opéra *Don Giovanni* de Mozart proposée en janvier ;
- une création mondiale avec *Iq et Ox* d'André Bon, opéra « jeune public » pour lequel son compositeur a reçu de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques le Prix Musique 2009 ;
- la Première en France de deux petits opéras de Paul Hindemith : *Aller/retour* et *Le long dîner de Noël*, œuvres coproduites avec la Péniche Opéra en avril ;
- la Première à Metz du « *Viaggio a Reims* » de Rossini coproduit avec 16 maisons d'opéras françaises en juin.



• La Longue Nuit de Noël



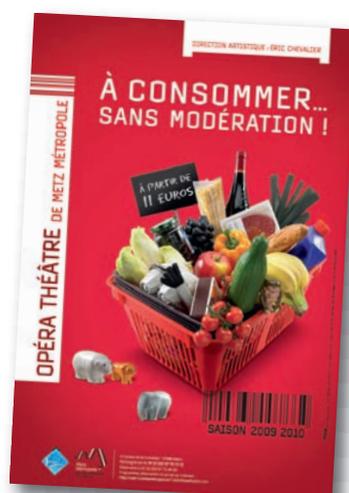
• Iq et Ox

## Chiffres clés

26 218 spectateurs

52 représentations pour 19 spectacles

15 500 € investis dans l'aménagement et l'équipement des locaux



• La première affiche aux nouvelles couleurs

## 2<sup>e</sup> BIENNALE AMBROISE THOMAS

Ambroise Thomas, compositeur messin quelque peu tombé dans l'oubli en France, avait été remis au goût du jour en 2007 avec la première biennale à son nom. La deuxième a eu lieu du 21 novembre au 2 décembre, avec un programme plus étoffé, grâce au concours des autres équipements culturels de Metz Métropole. Cette année, c'est l'opéra *Hamlet* qui était à l'honneur, repris depuis à St-Étienne, tandis que *Mignon* était récemment à l'affiche de l'Opéra-Comique à Paris.

## PREMIÈRE VENTE DE COSTUMES

Comme chaque année, l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole a ouvert ses portes au public à l'occasion de la journée « Tous à l'Opéra » le 9 mai. Outre la visite des coulisses, et une répétition suivie d'une rencontre avec les artistes, une vente de pièces et accessoires de costumes était organisée. L'annonce de ce rendez-vous a suscité un engouement immédiat, eu égard au nombre d'appels reçus au préalable et à la foule qui s'est pressée le jour J.

## en bref...

Le 2 octobre, pour la 2<sup>e</sup> Nuit Blanche, 28 danseurs (associant le ballet de l'Opéra-Théâtre et la compagnie Dada) ont évolué sur une bande sonore alliant des œuvres de compositeurs classiques à des sons hip-hop, servant une histoire d'amour contrastée intitulée *Improbable rencontre en noir et blanc...* dans un couloir de lycée !

Dans le cadre de *Constellation*, l'Opéra-Théâtre accueillait le 3 septembre dernier le plasticien Daniel Buren pour une performance en direct, un processus créatif improvisé autour de son outil visuel fétiche depuis 1965, à savoir des bandes de couleurs de 8,7 cm.



• Spectacle avec la compagnie Dada pour la Nuit Blanche (octobre 2009)

# Centre Pompidou-Metz : spectaculaire montage de la toiture



• Le chantier en mai

Le chantier du Centre Pompidou-Metz s'est considérablement accéléré en 2009. Les automobilistes, promeneurs et visiteurs de la Maison du Projet ont pu assister à l'évolution journalière des travaux avec le montage de la toiture notamment. L'équipe d'animation s'est, quant à elle, mise au travail pour partir à la conquête de ses futurs publics.

## Chiffres clés

960 m<sup>3</sup> volume de bois de la charpente

16 km de poutres assemblées

8 000 m<sup>2</sup> surface de la membrane recouvrant la charpente

10 700 m<sup>2</sup> de surface totale dédiée à la programmation



• Le chantier en avril

## LES CHANTIERS DE 2009

### ● CONSTRUCTION DU TOIT

Mi-mars a débuté l'une des phases les plus spectaculaires du chantier : l'assemblage de la charpente. **16 000 pièces de bois en lamellé-collé, toutes uniques, composent le « puzzle »** de la structure. Dix mois ont été nécessaires à la société Holzbau Amann pour les façonner. La pose a nécessité quatre mois. Pour préserver l'intégrité du bois, la pose de la membrane en fibre de verre et téflon (PTFE : polytetrafluoroéthylène) a démarré mi-mai.

### ● POSE DE LA FLÈCHE

Depuis le 31 août, le Centre Pompidou-Metz culmine à **77 mètres** grâce à une flèche d'acier. Mesurant **24 mètres** pour un poids de **4 tonnes**, il a fallu trois heures pour la fixer. Cet élément emblématique de l'architecture du bâtiment le rend désormais visible de loin et fait un clin d'œil à l'année d'ouverture du Centre Pompidou à Paris (1977).



• Le chantier en juin



• Pose de la flèche en août

## ● AMÉNAGEMENT DES ABORDS

Si le chantier du bâtiment a progressé à vue d'œil, celui des abords du Centre Pompidou-Metz n'a pas été en reste. La végétalisation du mur antibruit le long de la voie ferrée s'achèvait tandis que les travaux du parvis et des jardins du Centre Pompidou-Metz commençaient. Deux jardins jalonnés de chemins de promenade sont prévus. Tandis que le jardin sud, plus intimiste, pourra accueillir des expositions extérieures, le jardin nord sera aménagé pour recueillir les eaux de pluie de la toiture du Centre Pompidou-Metz et de son parvis pour être stockées puis évacuées vers la Seille. Le parvis sera aménagé pour descendre en pente douce vers l'entrée principale du Centre Pompidou-Metz.

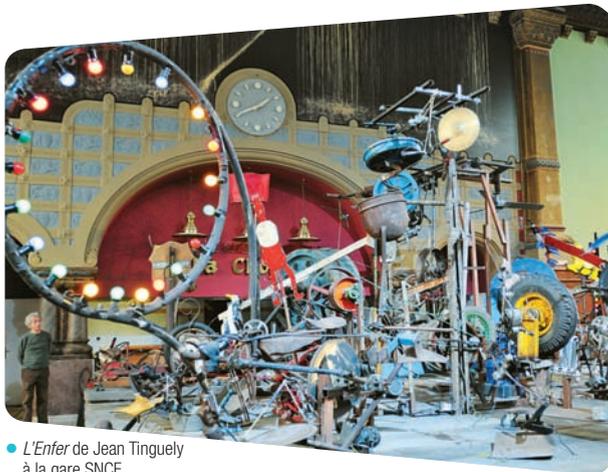
## ● LA FINITION ET LES CONTRÔLES

Dès l'automne, alors que peintres et électriciens s'affairaient jour et nuit pour terminer les installations techniques, la phase de contrôle du chantier a débuté. En effet, environ six semaines ont été nécessaires pour réaliser les tests conséquents et minutieux qu'exige une architecture aussi exceptionnelle. La livraison définitive du bâtiment, d'abord prévue pour fin décembre, a finalement eu lieu fin janvier 2010.

## À LA CONQUÊTE DES PUBLICS

Comme le Centre Pompidou à Paris, le Centre Pompidou-Metz a pour vocation d'être un centre d'art et de culture de proximité, mais une proximité qui s'étend bien sûr aux pays transfrontaliers. Ainsi le Centre Pompidou-Metz était-il présent aux grands rendez-vous des professionnels et amateurs d'art du monde entier comme sur les foires *Art Karlsruhe*, *Art Basel* en Suisse et la *Fiac* à Paris, ou bien sûr des foires grand public telle la *Foire européenne de Strasbourg* et celle de Metz.

De nombreuses opérations de promotion ont été menées en collaboration avec les acteurs locaux du tourisme afin de mutualiser les actions et assurer une présence sur un grand nombre de salons à Luxembourg, Bruxelles, etc. tant auprès des particuliers que des associations ou des organisateurs de voyages.



● L'Enfer de Jean Tinguely à la gare SNCF

## ● en bref...

Le 10 novembre dernier a été signé le protocole d'accord déterminant les aspects statutaires, budgétaires et de gouvernance du Centre Pompidou-Metz. Celui-ci est un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Ce statut lui garantit tout à la fois l'autonomie de ses choix scientifiques et culturels, l'engagement et le contrôle des collectivités territoriales qui en assument le financement (l'État, Metz Métropole, Ville de Metz et région Lorraine) et son lien de parenté avec le Centre Pompidou.

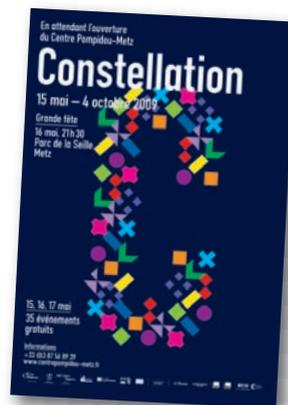
En 2009, le *New York Times* a classé Metz parmi sa sélection de 44 destinations incontournables, tandis que le numéro d'octobre 2009 du magazine *L'Express* recommandait Metz parmi ses 8 destinations préférées en Europe.

Les habitants du territoire se sont faits les ambassadeurs de l'ouverture du Centre Pompidou-Metz avec la mise à disposition du public d'une carte de vœux 2010 à l'image du bâtiment. Imprimée à 50 000 exemplaires par Metz Métropole, Metz Métropole Développement et le Centre Pompidou-Metz, elle était disponible dans de nombreux lieux publics de l'agglomération. L'engouement a été immédiat.

La Maison du Projet a fermé ses portes le 4 octobre. Depuis son ouverture en juin 2006, la structure temporaire conçue par les architectes du Centre Pompidou-Metz a accueilli 100 000 visiteurs, dont de nombreux touristes, de 60 nationalités différentes. La Maison du Projet a ainsi permis à ce large public de s'approprier le futur Centre Pompidou-Metz bien avant son ouverture.

## CONSTELLATION

Du 15 mai au 4 octobre a eu lieu *Constellation*, manifestation de préfiguration de l'ouverture du Centre Pompidou-Metz qui s'est étendue de l'agglomération à la Grande Région. Elle offrait un parcours inédit à la rencontre d'œuvres majeures de la collection du Centre Pompidou, de 1905 à aujourd'hui, présentées dans des lieux phares du patrimoine et de la vie culturelle de



● Affiche de Constellation

l'agglomération messine. Après un week-end d'inauguration festif avec notamment pique-nique géant et spectacle pyrotechnique, le public a pu profiter pendant cinq mois d'un exceptionnel programme de concerts, spectacles, projections de films et conférences, expositions, etc.

*L'Enfer*, un petit début de Jean Tinguely qui avait investi la salle de la Chope à la gare SNCF ou encore l'étrange objet au cœur rouge et brillant d'Anish Kapoor exposé à la chapelle des Trinitaires ont reçu jusqu'à 700 visites par jour en semaine et 1200 le week-end ! Au total, *Constellation* a attiré plus de 50 000 visiteurs.



Crédits photos : Metz Métropole, Metz Métropole/Christian Legay, Metz Métropole/Philippe Gisselbrecht, Metz Métropole/OH Dancy, Metz Métropole/Euro RSCG, Metz Métropole/Clémence Richard, Metz Métropole/Hors Taxe, Metz Métropole/Pilote Communication, Metz Métropole/Ithaque, Metz Métropole/AGURAM/IS-Webdesign, Metz Métropole Développement, Ville de Metz/OH Dancy, Ville de Metz, Centre Pompidou-Metz/Benoît Pelletier, Centre Pompidou-Metz/deValence/Studio Martial Damblant, CCH Olivier Debes, SCoTAM, HAGANIS, Pertuy Construction, Christian Lavigne, Jean-Pierre Lopez, Les Ruistres sans Terre, Laurent Morlot, AGURAM.

Mise en page : Pilote Communication

Impression : Pilote Communication

Metz Métropole, Pôle Communication – Harmony Park – 11 boulevard Solidarité – BP 55025 – 57071 Metz cedex 3  
Tél. 03 87 20 10 00 – [polecom@metzmetropole.fr](mailto:polecom@metzmetropole.fr) – 4<sup>e</sup> trimestre 2010



**METZ METROPOLE** • Harmony park • 11 boulevard Solidarité • BP 55025 • 57071 Metz cedex 3  
Tél. 03 87 20 10 00 • [www.metzmetropole.fr](http://www.metzmetropole.fr)